

**EVIDENCE**

OTTAWA, Wednesday, December 6, 2023

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met with videoconference this day at 4:34 p.m. [ET] to consider Bill S-235, An Act to amend the Citizenship Act and the Immigration and Refugee Protection Act.

**Senator Ratna Omidvar** (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

**The Chair:** My name is Ratna Omidvar and I am a senator from Ontario.

[*English*]

I am the Chair of the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology. Welcome to our guests and to the people who are watching us on the waves. We apologize for the delay, and we are looking to see if we can extend this meeting for another 10 minutes. Regardless, we're all now operating within a more constrained time frame. I ask for everybody's cooperation.

Let me begin by welcoming everyone again and members of the public watching our proceedings. Before we begin, I would like to do a very quick round table, introducing my colleagues to the witnesses and the public.

**Senator Osler:** Gigi Osler, senator from Manitoba.

[*Translation*]

**Senator Dagenais:** Senator Jean-Guy Dagenais, senatorial division of Victoria, Quebec.

[*English*]

**Senator Bernard:** Wanda Thomas Bernard, senator from Nova Scotia.

**Senator Jaffer:** Welcome. Mobina Jaffer from British Columbia.

[*Translation*]

**Senator Seidman:** Judith Seidman, senatorial division of De la Durantaye, Quebec.

**Senator Cormier:** René Cormier from New Brunswick.

[*English*]

**The Chair:** Thank you, colleagues.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mercredi 6 décembre 2023

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 16 h 34 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier le projet de loi S-235, Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté et la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.

**La sénatrice Ratna Omidvar** (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

**La présidente :** Je m'appelle Ratna Omidvar, je suis une sénatrice de l'Ontario.

[*Traduction*]

Je suis la présidente du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie. Bienvenue à nos invités et aux gens qui nous regardent sur les ondes. Nous nous excusons du retard, et nous essayons de voir si nous pouvons prolonger la séance de 10 minutes. Quoi qu'il en soit, le temps dont nous disposons tous maintenant est plus limité. Je demande la collaboration de tout le monde.

Laissez-moi d'abord souhaiter la bienvenue à tout le monde encore et aux membres du public qui regardent nos délibérations. Avant de commencer, je voudrais faire un tour de table très rapide pour que mes collègues se présentent aux témoins et au public.

**La sénatrice Osler :** Gigi Osler, sénatrice du Manitoba.

[*Français*]

**Le sénateur Dagenais :** Sénateur Jean-Guy Dagenais, division sénatoriale Victoria, au Québec.

[*Traduction*]

**La sénatrice Bernard :** Wanda Thomas Bernard, sénatrice de la Nouvelle-Écosse.

**La sénatrice Jaffer :** Bienvenue. Mobina Jaffer, de la Colombie-Britannique.

[*Français*]

**La sénatrice Seidman :** Judith Seidman, division sénatoriale De la Durantaye, au Québec

**Le sénateur Cormier :** René Cormier, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

**La présidente :** Merci, chers collègues.

Today, we continue our consideration of Bill S-235, An Act to amend the Citizenship Act and the Immigration and Refugee Protection Act. Joining us today on our first panel, we welcome: Shalini Konanur, Executive Director and Lawyer with the South Asian Legal Clinic of Ontario; Danette Edwards, Interim General Counsel at the Black Legal Action Centre; Andrew Brouwer, Senior Counsel, Refugee Law Office, Legal Aid Ontario; and Fatuma Alyaan. Thank you so much for joining us today.

We will begin with opening remarks. Ms. Alyaan and Mr. Brouwer, you go first, followed by Ms. Konanur and Ms. Edwards. Given that our start time was delayed, I'm going to have to ask you to keep it to four minutes each.

**Fatuma Alyaan, as an individual:** Thank you, Madam Chair and Senator Jaffer, for inviting me to speak to this essential committee. I'm here today not only for my family but for so many other young people and former kids in care who do not have this opportunity. I am also here as one of many, many people who have been struggling to keep our families together as they face deportation from Canada.

I want to tell you what the current laws have done to us and why they need to change.

Child welfare has caused separation and lasting harm to our families. As children separated from our parents and loved ones, we went through traumatic situations and carried a lot of stress. Think about the stress on children facing abuse and neglect, trying to advocate for ourselves, knowing we might get punished even more for speaking up. We carry the emotional and mental weight of all that, and we carry it alone.

My brother and I were taken into the system from our family as young children just a few months after arriving in this country. I was just 8 years old, and Abdoul was 6 years old — almost the same ages as my two kids now. We were separated from each other and spent the rest of our childhoods bouncing from foster home to foster home in the care of the government rather than of our family. My aunt Asha, who brought us to Canada, fought for years to get us back. After years of trauma and suffering, my brother and I learned as adults that despite living in Canada since we were little — in government care — we still didn't have full status in Canada. We only learned this because the Canada Border Services Agency, or CBSA, was working to deport Abdoul.

Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude du projet de loi S-235, Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté et la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés. Nous accueillons aujourd'hui notre premier groupe de témoins : Shalini Konanur, directrice générale et avocate à la Clinique Juridique Sud-Asiatique de l'Ontario; Danette Edwards, avocate générale par intérim au Black Legal Action Centre; Andrew Brouwer, avocat principal au Bureau du droit des réfugiés d'Aide juridique Ontario, et Fatuma Alyaan. Merci beaucoup de vous être joints à nous aujourd'hui.

Nous allons commencer par les déclarations préliminaires. Madame Alyaan et monsieur Brouwer, vous êtes les premiers; Mmes Konanur et Edwards suivront. Étant donné que notre heure de début a été reportée, je vais devoir vous demander de vous en tenir à quatre minutes chacun.

**Fatuma Alyaan, à titre personnel :** Merci, madame la présidente et sénatrice Jaffer, de m'avoir invitée à prendre la parole devant ce comité essentiel. Je comparais aujourd'hui non seulement pour ma famille, mais aussi pour de nombreux autres jeunes et anciens enfants pris en charge qui n'ont pas cette possibilité. Je me présente également en tant que l'une des nombreuses personnes qui ont lutté pour garder leur famille unie alors qu'elles risquaient d'être expulsées du Canada.

Je veux vous dire ce que les lois actuelles nous ont fait et pourquoi elles doivent être modifiées.

La protection de l'enfance a causé une séparation et des torts durables à nos familles. En tant qu'enfants séparés de leurs parents et de leurs proches, nous avons vécu des situations traumatisantes, et nous avons subi beaucoup de stress. Songez au stress que subissent les enfants victimes de mauvais traitements et de négligence, qui essaient de défendre leurs propres droits, sachant qu'ils pourraient être punis encore plus pour s'être exprimés. Nous portons le poids émotionnel et mental de tout cela, et nous le portons seuls.

Mon frère et moi avons été enlevés à notre famille et placés dans le système alors que nous étions de jeunes enfants, à peine quelques mois après notre arrivée au pays. Je n'avais que 8 ans, et Abdoul avait 6 ans, presque le même âge que mes deux enfants maintenant. Nous avons été séparés l'un de l'autre et avons passé le reste de notre enfance de foyer d'accueil en foyer d'accueil sous la responsabilité du gouvernement plutôt que de notre famille. Ma tante Asha, qui nous avait emmenés au Canada, s'est battue pendant des années pour nous ravoir. Après des années de traumatisme et de souffrance, mon frère et moi avons appris, à l'âge adulte, que, même si nous vivions au pays depuis que nous étions petits — pris en charge par le gouvernement —, nous n'avions toujours pas le statut complet au Canada. Nous ne l'avons appris que parce que l'Agence des services frontaliers du Canada, ou l'ASFC, s'affairait à expulser Abdoul.

For Abdoul and I, our childhood was a fight to survive in child welfare. The child welfare system was a stand-in for our family, but they did not get us the citizenship we needed to be treated equally with other kids and to access the resources and supports we needed to thrive. The result of this challenging childhood has been that most of our adulthood has been a struggle to keep our family together.

Therefore, senators, we need this bill to pass and stop the harm that child welfare and deportation have done to refugee and immigrant kids — like me and my brother — in Canada. I'm 31 years old and still not a citizen, even though I have lived here for almost my entire life. This has impacted my ability to work and access housing and health care. It has exposed us to the possibility of getting deported from the only country we know — our home. Children in care shouldn't have to wait until they leave the system to get citizenship, of course. In my experience, there's no reason to delay a child in care getting full status. I have heard that children's aid agencies are taking steps to try to avoid these situations in the future. But for Abdoul and me, it's already too late. We aged out of care a long time ago. Please use this opportunity to stop others from going through what we have.

Six years ago, the Prime Minister said that something needed to be done. Yet, here we are, still fighting, and we still do not have our citizenship. More family members have been deported and more families have been separated while we've been fighting. We have to stop using immigration and child welfare to punish people.

One important change is to automatically grant citizenship to all those children whose "parents" have been in the provincial and national governments through child welfare systems. Please support this bill today.

Thank you.

**The Chair:** Thank you, Ms. Alyaan.

**Andrew Brouwer, Senior Counsel, Refugee Law Office, Legal Aid Ontario:** Thank you. Madam Chair, Senator Jaffer, members of the committee, thank you very much for inviting me to speak to you today about this very important bill. My office will urge you to adopt it too.

I'm a refugee lawyer. I've been practising for 20 years, the last dozen at the Refugee Law Office at Legal Aid Ontario, where I

Notre enfance, à Abdoul et moi, a été un combat pour survivre dans le système de protection de l'enfance. Ce système remplaçait notre famille, mais il ne nous a pas procuré la citoyenneté dont nous avions besoin pour être traités sur un pied d'égalité avec les autres enfants et pour avoir accès aux ressources et au soutien qu'il nous fallait pour nous épanouir. Le résultat de cette enfance difficile a été que, depuis que nous sommes adultes, nous avons passé la majeure partie de notre temps à lutter pour garder notre famille unie.

Par conséquent, honorables sénateurs, le projet de loi doit être adopté pour mettre fin au tort que les services d'aide à l'enfance et l'expulsion causent aux enfants réfugiés et immigrants — comme mon frère et moi — au Canada. J'ai 31 ans, et je ne suis toujours pas citoyenne, même si j'ai vécu au pays presque toute ma vie. Ce fait a une incidence sur ma capacité de travailler et d'accéder au logement et aux soins de santé. Cette situation nous expose à la possibilité d'être expulsés du seul pays que nous connaissons... de chez nous. Les enfants pris en charge ne devraient pas avoir à attendre de quitter le système pour obtenir la citoyenneté, bien sûr. D'après mon expérience, il n'y a aucune raison de retarder leur obtention du statut de citoyen à part entière. J'ai entendu dire que les organismes d'aide à l'enfance prennent des mesures pour tenter d'éviter de telles situations dans l'avenir. Mais, pour Abdoul et moi, il est déjà trop tard. Il y a longtemps que nous avons atteint l'âge de ne plus être pris en charge. Je vous supplie de saisir cette occasion d'empêcher d'autres enfants de vivre ce que nous avons vécu.

Il y a six ans, le premier ministre a dit qu'il fallait faire quelque chose. Pourtant, nous nous battons encore, et nous n'avons toujours pas notre citoyenneté. D'autres membres de familles ont été expulsés, et d'autres familles ont été séparées pendant que nous nous battions. Nous devons cesser d'utiliser l'immigration et la protection de l'enfance pour punir les gens.

Un changement important consiste à accorder automatiquement la citoyenneté à tous les enfants dont les « parents » ont fait partie des gouvernements provinciaux et national par l'intermédiaire des systèmes de protection de l'enfance. Je vous prie d'appuyer le projet de loi dès aujourd'hui.

Merci.

**La présidente :** Merci, madame Alyaan.

**Me Andrew Brouwer, avocat principal, Bureau du droit des réfugiés, Aide juridique Ontario :** Merci. Madame la présidente, sénatrice Jaffer et honorables membres du comité, je vous remercie beaucoup de m'avoir invité à vous parler aujourd'hui de ce projet de loi très important. Mon bureau vous exhortera à l'adopter également.

Je suis avocat spécialisé en droit des réfugiés. Je pratique depuis 20 ans et, depuis une dizaine d'années, j'occupe le poste

serve as senior counsel. I'm joined here today by my colleague Samuel Loeb.

Our office represents dozens of young people who came to Canada as children — often as permanent residents — were taken into care or supervision by child welfare authorities, and have crossed over to the youth criminal justice system, swept into what's been called the child-welfare-to-prison pipeline.

As Ms. Edwards will note shortly, the large majority of these kids are racialized. In one Ontario city, for example, 65% of kids in state care identify as African-Canadian. This is in a city where only 8% of the general population so identifies. That drastic overrepresentation continues in Canada's prisons.

When it comes to youth who are not citizens, there's a further harm. For them, the pipeline from child welfare extends not just to prison but continues to deportation to a country they do not even know. As Ms. Alyaan explained, her family's story is a case in point.

By the time children age out of care, many are unaware of their immigration status. They simply — reasonably — assume that, having lived in Canada for years, they are Canadian citizens. The first time many of these young people learn that they're not Canadian citizens is when officers of the Canada Border Services Agency visit them in jail to advise them that they are on their way to deportation.

After years of often traumatic experiences in the child welfare and criminal justice systems, many of these individuals are experiencing mental illness and now they're exposed to yet another assault on their dignity: banishment to a country they do not know and where they may not even speak the language. It's the ultimate rejection by the country they thought was theirs. It's the final failure of the system.

This bill helps to rectify that situation. It recognizes that these mostly racialized people who grew up in Canada, in the care or under the supervision of child welfare agencies, are entitled to equal treatment as full members of the Canadian community. It's a small but bold and desperately needed step toward undoing some of the harm of systemic racism in the child welfare, criminal justice and immigration enforcement systems.

d'avocat général au Bureau du droit des réfugiés d'Aide juridique Ontario. Aujourd'hui, je suis accompagné de mon collègue Samuel Loeb.

Notre bureau représente des dizaines de jeunes qui sont arrivés au Canada alors qu'ils étaient enfants — souvent à titre de résidents permanents —, qui ont été pris en charge ou supervisés par les services de protection de l'enfance et qui sont passés par le système de justice pénale pour les adolescents, entraînés dans ce qu'on appelle le pipeline de l'aide à l'enfance à la prison.

Comme Me Edwards le soulignera sous peu, la grande majorité de ces enfants sont racisés. Dans une ville ontarienne, par exemple, 65 % des enfants pris en charge par l'État s'identifient comme Afro-Canadiens. Il s'agit d'une ville où seulement 8 % de la population générale s'identifie ainsi. Cette surreprésentation importante se poursuit dans les prisons canadiennes.

Lorsqu'il s'agit de jeunes qui ne sont pas des citoyens, il y a un autre préjudice. Pour eux, le pipeline de l'aide à l'enfance ne mène pas seulement à la prison; il se poursuit jusqu'à l'expulsion vers un pays qu'ils ne connaissent même pas. Comme Mme Alyaan l'a expliqué, l'histoire de sa famille en est un exemple.

Lorsque les enfants atteignent l'âge de ne plus être pris en charge, bon nombre d'entre eux ne connaissent pas leur statut d'immigration. Ils supposent simplement — avec raison — que, comme ils vivent au Canada depuis des années, ils sont des citoyens canadiens. Dans bien des cas, la première fois que ces jeunes apprennent qu'ils ne sont pas citoyens canadiens, c'est lorsque des agents de l'Agence des services frontaliers du Canada leur rendent visite en prison pour les informer qu'ils sont en voie d'être expulsés.

Après des années à vivre des événements souvent traumatisants dans les systèmes de protection de l'enfance et de justice pénale, bon nombre de ces personnes souffrent de maladie mentale et sont maintenant exposées à une autre atteinte à leur dignité : être expulsées vers un pays qu'elles ne connaissent pas et dont elles ne parlent peut-être même pas la langue. C'est le rejet ultime par le pays qu'elles croyaient être leur. C'est la défaillance finale du système.

Le projet de loi contribuera à corriger cette situation. Il reconnaît que ces personnes majoritairement racisées qui ont grandi au Canada, qui sont sous la tutelle ou la supervision d'organismes de protection de l'enfance, ont droit à un traitement égal en tant que membres à part entière de la collectivité canadienne. Il s'agit d'une mesure modeste, mais audacieuse et désespérément nécessaire pour réparer une partie des torts causés par le racisme systémique dans les systèmes d'aide à l'enfance, de justice pénale et d'exécution de la loi en matière d'immigration.

As lawyers, there's only so much that we can do. We have to operate within the confines of existing law, but the existing law is unjust. Bill S-235 provides a remedy.

Let me close with a brief observation. I was here two weeks ago when the government officials were here testifying before you. I heard the concerns that they raised about so-called unintended consequences. In our view, they raised nothing that cannot be resolved by this committee, either by dismissing certain concerns as being unfounded, or amending the bill to ensure that those concerns are fully addressed. I hope we can address those during the Q & A. Thank you.

**The Chair:** Thank you.

**Shalini Konanur, Executive Director and Lawyer, South Asian Legal Clinic of Ontario:** Thank you. Good afternoon, Madam Chair and honourable members of this committee. I want to take a brief moment to thank Fatuma for sharing her story with us, and I want to say to you clearly that the South Asian Legal Clinic of Ontario is in full support of Bill S-235.

I want to tell you how thrilled I am to be here today and that we're actually speaking about this issue and potential meaningful change, because our legal clinic works with 2,000 to 3,000 people here on immigration matters. Unlike Andrew, we work on the other side, the non-refugee side, with people who have no status or are being removed and need temporary status — the most vulnerable in our system. We do humanitarian and compassion applications to see if we can fix those situations. We do submissions on criminal admissibility to see if we can stop those removals. We do deferral requests to Canada Border Services Agency to see if we can convince the CBSA not to remove these people that we're talking about today. We do stay motions in Federal Court and temporary resident permits. I'm happy to answer any of your questions on those areas. We also do authorizations to re-enter Canada.

Over the years, we have worked with several young people in care who have been serviced by child welfare systems on their cases. I was able to obtain some statistics for 2023. Currently, we have 23 children that we're supporting in cases like this on immigration matters.

We also work with a number of adults who have come out of the child welfare system in the exact situation that's been described already. That is, they have discovered that they do not

En tant qu'avocats, il y a des limites à ce que nous pouvons faire. Nous devons respecter les limites de la loi actuelle, mais elle est injuste. Le projet de loi S-235 prévoit un recours.

Permettez-moi de conclure par une brève observation. J'étais présent il y a deux semaines lorsque les représentants du gouvernement ont comparu devant vous. J'ai entendu les préoccupations qu'ils ont soulevées au sujet des prétendues conséquences imprévues. À notre avis, ils n'ont rien soulevé qui ne puisse être résolu par le comité, soit en rejetant certaines préoccupations comme étant non fondées, soit en modifiant le projet de loi de manière à s'assurer que ces préoccupations seront pleinement prises en compte. J'espère que nous pourrons les aborder pendant la période de questions. Merci.

**La présidente :** Merci.

**Me Shalini Konanur, directrice générale et avocate, Clinique Juridique Sud-Asiatique de l'Ontario :** Merci. Bonjour, madame la présidente et honorables membres du comité. Je voudrais prendre un instant pour remercier Mme Alyaan de nous avoir raconté son histoire, et je tiens à vous dire clairement que la Clinique Juridique Sud-Asiatique de l'Ontario appuie sans réserve le projet de loi S-235.

Je tiens à vous dire à quel point je suis enchantée de comparaître aujourd'hui et du fait que nous parlons de ce problème et d'importants changements potentiels, parce que notre clinique juridique travaille auprès de 2 000 à 3 000 personnes dans la province relativement à des questions d'immigration. Contrairement à Me Brouwer, nous travaillons de l'autre côté, celui des non-réfugiés, auprès de personnes qui n'ont pas de statut ou qui sont en train d'être renvoyées et qui ont besoin d'un statut temporaire : les plus vulnérables de notre système. Nous faisons des demandes fondées sur des motifs d'ordre humanitaire pour voir si nous pouvons régler ces situations. Nous présentons des observations sur l'admissibilité criminelle pour voir si nous pouvons mettre fin à ces renvois. Nous adressons des demandes de report à l'Agence des services frontaliers du Canada pour voir si nous pouvons convaincre les responsables de ne pas renvoyer les personnes dont il est question aujourd'hui. Nous présentons des requêtes en sursis à la Cour fédérale... et de permis de séjour temporaire. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions à ce sujet. Nous nous occupons également d'autorisations de retour au Canada.

Au fil des ans, nous avons travaillé auprès de plusieurs jeunes qui ont reçu les services du système de protection de l'enfance relativement à leur cas. J'ai pu obtenir des statistiques pour 2023. À l'heure actuelle, nous soutenons 23 enfants dans de telles affaires concernant des questions d'immigration.

Nous travaillons également auprès d'un certain nombre d'adultes qui ont quitté le système de protection de l'enfance dans la situation précise qui a déjà été décrite. C'est-à-dire qu'ils

have the immigration status to stop a removal that has been triggered by criminal inadmissibility.

I want to tell you quickly what I know. What I know from my work is that these issues impact racialized children disproportionately. We already know that the data tells us that Indigenous, Black and racialized children are overpoliced by both the criminal justice system and the child welfare system. There are populations of people who come out of the child welfare system who do not have citizenship. That, we know. There are systemic and structural barriers that have led to the failure to obtain citizenship. That is why we're here today — namely, to talk about this legislation.

We also know that many of the clients who have been convicted of criminal offences will eventually have a triggering of criminal inadmissibility in immigration law, which starts the process of removal and deportation.

One piece that I think about a lot is that in many of the cases that I see, the criminal behaviour is often connected to the traumatic experiences in childhood and within the child welfare system. You can see a thread in the behaviour and in the criminal activity that comes from that traumatic experience. We have had almost no success in stopping the loss of their status and their removal. We have had almost no success in our attempts to authorize re-entry to come back to Canada, which is part of the reason that we are here today — namely, to talk about that.

In the interests of time, I don't want to speak too much about the clients that I see, but I have given you those clients with whom I'm working in my written submissions and in my speaking notes.

I want to tell you about one current client who was in care in child welfare, came out of that system and has now been triggered for removal with deportation. He's lived here for 29 years, since the age of 3.

In conclusion, the populations that we serve and the ones who are impacted by this legislation are, in my view, Canadians. They are Canadian children; they are Canadian adults. They grew up in Canada. They were raised by families and child welfare systems and were engaged in those systems. They were educated by our Canadian education system. The ones who I work with have been embedded in the community and they contribute just like my own children do. In no uncertain terms, they believe — and I am strongly telling you this — that Canada is their home. Their only distinction is not holding or having access to Canadian citizenship because of the legislative barriers that we have created. I am delighted that we are looking at a bill that starts to break down those barriers. Thank you.

ont découvert qu'ils n'ont pas le statut d'immigration nécessaire pour empêcher un renvoi qui a été déclenché par une interdiction de territoire pour criminalité.

Je veux vous dire rapidement ce que je sais. Ce que je sais de mon travail, c'est que ces problèmes touchent de façon disproportionnée les enfants racisés. Nous savons déjà que les données nous indiquent que les enfants autochtones, noirs et racisés sont trop surveillés par le système de justice pénale et le système de protection de l'enfance. Des populations de personnes sortent du système de protection de l'enfance et n'ont pas la citoyenneté. Nous le savons. Des obstacles systémiques et structurels les ont empêchés d'obtenir la citoyenneté. C'est pourquoi nous sommes ici aujourd'hui : pour parler du projet de loi.

Nous savons également qu'un grand nombre des clients qui ont été reconnus coupables d'infractions criminelles finiront par être interdits de territoire en droit de l'immigration, ce qui enclenche le processus de renvoi et d'expulsion.

Une chose à laquelle je pense beaucoup, c'est le fait que, dans bien des cas dont je suis témoin, le comportement criminel est souvent lié aux événements traumatisants vécus dans l'enfance et au sein du système de protection de l'enfance. On peut voir un fil conducteur dans le comportement et dans l'activité criminelle qui découlent de cette expérience traumatisante. Nous n'avons presque jamais réussi à empêcher la perte du statut et le renvoi de ces personnes. Nos tentatives de faire autoriser leur retour au Canada ont presque toujours échoué, ce qui explique en partie pourquoi nous sommes là aujourd'hui, c'est-à-dire pour en parler.

Comme le temps nous est compté, je ne veux pas trop parler des clients que je vois, mais je vous ai remis mes observations écrites et mes notes d'allocution qui contiennent une description des clients auprès de qui je travaille.

J'aimerais vous parler d'un client actuel qui a été pris en charge par les services d'aide à l'enfance, qui est sorti de ce système et qui fait maintenant l'objet d'une mesure de renvoi et d'une mesure d'expulsion. Il vit au pays depuis 29 ans, soit depuis l'âge de trois ans.

En conclusion, les populations que nous servons et les personnes qui sont touchées par ce projet de loi sont, de mon point de vue, des Canadiens. Ce sont des enfants canadiens; ce sont des adultes canadiens. Ils ont grandi au Canada. Ils ont été élevés par des familles et des services de protection de l'enfance et ils ont fait partie de ces systèmes. Ils ont été éduqués par notre système d'éducation canadien. Les personnes auprès de qui je travaille sont intégrées dans la collectivité et contribuent à la société, tout comme mes propres enfants. Sans aucune ambiguïté, elles croient — et je vous le dis fermement — que le Canada est leur patrie. La seule chose qui les distingue est le fait qu'elles ne détiennent pas la citoyenneté canadienne ou n'y ont pas accès en raison des obstacles législatifs que nous avons

**The Chair:** Thank you, Ms. Konanur.

**Danette Edwards, Interim General Counsel, Black Legal Action Centre:** Good afternoon, chair, Senator Jaffer and honourable members of the Senate. Thank you for inviting me here today.

The Black Legal Action Centre, or BLAC, is an independent legal aid clinic that provides free services to people all over Ontario.

BLAC steers a coalition called Our System, Our Children, Our Responsibility. The title alone tells you what it's about. It's a campaign against the deportation of child welfare survivors.

BLAC is an organizational mentor for the collective of child welfare survivors. We receive frequent calls from people in the community who need urgent assistance, facing either deportation or other criminal law issues.

While BLAC does not specifically take on immigration cases in our practice like the South Asian Legal Clinic of Ontario does, we are deeply concerned with the relationship and connection between systemic anti-Black racism and its adverse impact on the communities we serve. We are concerned with the rights of Black people in Canada.

In 2016, in the One Vision One Voice report, a municipality in Ontario indicated that Black children represented 65% of children in group care, despite only making up 8% of the municipality's population. Despite similar rates of neglect and physical, sexual and emotional abuse as White children, Black children are 40% more likely to be investigated and 18% more likely to have their abuse substantiated.

The Ontario Human Rights Commission also found that the proportion of Black children admitted into care was 2.2 times higher than their proportion of the child population. These statistics speak for themselves.

Black people are generally overrepresented in the child welfare system largely because Canada's child welfare policies are oppressive, discretionary practices are biased and culturally safe service responses are lacking. Parenting responsibility in Canada is shifted to law enforcement when a child goes into care. Law enforcement is responsible for things such as dispute resolution, discipline and enforcing the rules of the home. Often,

créés. Je suis ravie que nous étudions un projet de loi qui commencera à éliminer ces obstacles. Merci.

**La présidente :** Merci, Me Konanur.

**Me Danette Edwards, avocate générale par intérim, Black Legal Action Centre :** Bonjour, madame la présidente, sénatrice Jaffer et honorables sénateurs. Je vous remercie de m'avoir invitée à comparaître aujourd'hui.

Le Black Legal Action Centre, ou BLAC, est une clinique d'aide juridique indépendante qui offre des services gratuits aux gens de partout en Ontario.

Le BLAC dirige une coalition appelée Our System, Our Children, Our Responsibility, ce qui signifie, en français, notre système, nos enfants, notre responsabilité. Le titre à lui seul se passe d'explications. Il s'agit d'une campagne contre l'expulsion de survivants de la protection de l'enfance.

Le BLAC est un mentor organisationnel pour l'ensemble des survivants de la protection de l'enfance. Nous recevons fréquemment des appels de gens de la collectivité qui ont besoin d'une aide urgente, qui font face à l'expulsion ou à d'autres problèmes de droit pénal.

Au BLAC, nous ne nous occupons pas spécifiquement des cas d'immigration dans notre pratique comme le fait la Clinique Juridique Sud-Asiatique de l'Ontario, mais nous sommes profondément préoccupés par la relation et le lien entre le racisme systémique contre les Noirs et ses répercussions négatives sur les communautés que nous servons. Nous nous soucions des droits des Noirs au Canada.

En 2016, dans le rapport du programme One Vision One Voice, une municipalité de l'Ontario a affirmé que les enfants noirs représentaient 65 % des enfants pris en charge par des groupes, malgré le fait qu'ils ne représentaient que 8 % de la population de la municipalité. En dépit des taux de négligence et de violence physique, sexuelle et émotionnelle semblables à ceux des enfants blancs, les enfants noirs sont plus susceptibles dans une proportion de 40 % d'être visés par une enquête et, dans une proportion de 18 %, de voir la violence dont ils font l'objet corroborée.

La Commission ontarienne des droits de la personne a également constaté que la proportion d'enfants noirs admis en foyer d'accueil était 2,2 fois plus élevée que leur proportion de la population d'enfants. Ces statistiques sont éloquentes.

Les Noirs sont généralement surreprésentés dans le système de protection de l'enfance, en grande partie parce que les politiques de protection de l'enfance du Canada sont oppressives, que les pratiques discrétionnaires sont empreintes de préjugés et que les services adaptés à la culture ne réagissent pas. Au Canada, lorsqu'un enfant est pris en charge, la responsabilité parentale est transférée aux forces de l'ordre. Elles sont responsables de

this is where Black children first encounter the criminal justice system.

For some reason, Black people, whether they're adults or children, are seen as less deserving of our compassion. It is viewed as perfectly acceptable to deport a child who has lived in Canada all of their life — you've heard examples — to a country they have never known. The fact that a person has already served their sentence is ignored, and they are subjected to a second level of punishment: deportation from Canada.

From the data available, we know that gaining full Canadian citizenship is difficult if you're from a predominantly Black country. We know that Black families face far more scrutiny and apprehensions from child welfare authorities. We know that Black people historically receive harsher sentences within the criminal justice system. And we know that deporting these children whom we have already failed to protect is not the solution. Children should not be penalized for their lack of immigration status. This is an issue over which children have little or no control.

We believe that Bill S-235 accords with the federal government's Black Justice Strategy to ensure that Black people have access to equal treatment and protection before the law in Canada and is a response to the United Nations International Decade for People of African Descent's call to action.

Under international human rights and family law doctrines, Canada has an obligation to ensure that children have the opportunity to become citizens of this great country. Canada should be proud to provide its most vulnerable children with a place to belong — a place to call home.

In closing, we ask that Canada honour its commitments and give dignity and citizenship to these children. Please support Bill S-235, as it recognizes the structural racism barriers faced by Black children caught up in the child welfare and criminal justice systems. Thank you.

**The Chair:** Thank you to all our witnesses. That was compelling testimony. You work in the trenches of this issue. You experience it. You have a great deal of credibility. I believe I speak for all of us when I say that this is an injustice that we have to fix. Let's find the right way of doing so.

choses comme le règlement des différends, la discipline et le respect des règles du foyer. Souvent, c'est là que les enfants noirs ont affaire avec le système de justice pénale pour la première fois.

Pour je ne sais quelle raison, les Noirs, qu'ils soient adultes ou enfants, sont perçus comme ne méritant pas notre compassion. On considère qu'il est tout à fait acceptable d'expulser un enfant qui a vécu toute sa vie au Canada — vous avez entendu des exemples — vers un pays qu'il n'a jamais connu. On ne tient pas compte du fait qu'une personne a déjà purgé sa peine, et elle fait l'objet d'un deuxième niveau de punition : l'expulsion du Canada.

D'après les données disponibles, nous savons qu'il est difficile d'obtenir la citoyenneté canadienne à part entière si on vient d'un pays où les Noirs sont prédominants. Nous savons que les familles noires sont beaucoup plus surveillées et appréhendées par les services de protection de l'enfance. Nous savons que les Noirs reçoivent toujours des peines plus sévères dans le système de justice pénale. Et nous savons que l'expulsion des enfants que nous avons échoué à protéger n'est pas la solution. Les enfants ne devraient pas être pénalisés parce qu'ils n'ont pas de statut d'immigration. C'est une question sur laquelle ils n'ont que peu ou pas de contrôle.

Nous croyons que le projet de loi S-235 est conforme à la stratégie du gouvernement fédéral en matière de justice pour les personnes noires, qui vise à faire en sorte que les Noirs aient accès à une protection et à un traitement égaux devant la loi au Canada. Elle répond à l'appel à l'action de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine des Nations unies.

En vertu des doctrines internationales des droits de la personne et du droit de la famille, le Canada a l'obligation de veiller à ce que les enfants aient la possibilité de devenir citoyens de ce grand pays. Il devrait être fier de fournir à ses enfants les plus vulnérables un endroit où ils peuvent avoir leur place, un chez-soi.

En terminant, nous demandons que le Canada honore ses engagements et accorde la dignité et la citoyenneté à ces enfants. Veuillez appuyer le projet de loi S-235, car il reconnaît les obstacles structurels liés au racisme auxquels font face les enfants noirs pris dans les systèmes de protection de l'enfance et de justice pénale. Merci.

**La présidente :** Merci à tous nos témoins. C'était un témoignage convaincant. Vous travaillez sur le terrain à cet égard. Vous le vivez. Vous avez beaucoup de crédibilité. Je crois parler en notre nom à tous lorsque je dis qu'il s'agit d'une injustice que nous devons corriger. Trouvons la bonne façon de le faire.

We have a lot of colleagues with a lot of questions. Colleagues, three minutes each today, including your questions and answers.

Mr. Brouwer, during the questions, if you can actually give us your perspective on how to address the concerns raised about a week ago, we would be very grateful; the same goes for other witnesses as well. Our first question is from Senator Cordy, vice-chair of the committee.

**Senator Cordy:** I'll try to get my question out in a minute and a half. Thank you very much. It was very compelling testimony and very much from the heart. I appreciate that.

We heard from the government officials when they were here that there's a lack of data. Now, we know that if we're going to make changes, particularly with the government, you need the data to make it happen because it's more compelling. In order to have this strong voice, you need the data, which the government told us they don't have. We also heard about the overrepresentation of Indigenous, Black and racialized people.

Do you have the data the government said they didn't, about the number of children who age out? I think, Ms. Konanur, you spoke about it. They might not officially be Canadians, but their whole being is Canadian. What do you do? Do you have a way of getting the information, or is that a problem?

**Ms. Konanur:** Our clinic and the Black Legal Action Centre have been working with the Canada Border Services Agency for a number of years on this issue and other issues around data collection. I think the Catch-22 is that the people who can collect the data are the CBSA. As civil society, we are not in a position to collect the national data on that, which is why, when I spoke, I was only able to give you a flavour of what's going on at our clinic. In 2023, we were supporting 23 children. That's a microcosm number of one tiny organization in one part of this country.

I think that in an analogous way, this is the same question that was asked of me when I spoke at committee on changes around forced marriage. We don't have the data, so let's not make the changes. What we were told by our U.K. counterparts is, if you know what the issue is, you don't need the data to make changes. If you have enough credible evidence, you don't need it. Our country followed that. They actually created legislative change on forced marriage without the data.

Nous avons beaucoup de collègues qui ont beaucoup de questions à poser. Chers collègues, vous disposerez aujourd'hui de trois minutes chacun, pour vos questions et les réponses y compris.

Maître Brouwer, pendant la période de questions, si vous pouviez nous donner votre point de vue sur la façon de dissiper les préoccupations soulevées il y a environ une semaine, nous vous en serions très reconnaissants; je demanderais la même chose aux autres témoins. La première question sera posée par la sénatrice Cordy, la vice-présidente du comité.

**La sénatrice Cordy :** Je vais essayer de poser ma question en une minute et demie. Merci beaucoup. C'était un témoignage très convaincant et très sincère. Je vous en suis reconnaissante.

Lorsqu'ils ont comparu, les représentants du gouvernement nous ont dit qu'on manquait de données. Or, nous savons que, si nous voulons apporter des changements, surtout avec le gouvernement, il faut des données pour y parvenir, parce que c'est plus convaincant. Afin de pouvoir parler d'une voix forte, on a besoin des données que le gouvernement nous a dit ne pas avoir. Nous avons également entendu parler de la surreprésentation des Autochtones, des Noirs et des personnes racisées.

Avez-vous les données que le gouvernement a dit ne pas avoir, sur le nombre d'enfants qui atteignent l'âge de sortir du système? Je crois, maître Konanur, que vous en avez parlé. Ils ne sont peut-être pas officiellement des Canadiens, mais tout leur être est canadien. Que faites-vous? Avez-vous un moyen d'obtenir l'information, ou est-ce problématique?

**Me Konanur :** Notre clinique et le Black Legal Action Centre collaborent avec l'Agence des services frontaliers du Canada depuis un certain nombre d'années sur cette question et d'autres enjeux liés à la collecte de données. Je pense que le problème tient au fait que les personnes qui peuvent recueillir les données sont les agents de l'ASFC. En tant que société civile, nous ne sommes pas en mesure de recueillir des données nationales à ce sujet, et c'est pourquoi, lorsque j'ai pris la parole, je n'ai pu vous donner qu'une idée de ce qui se passe dans notre clinique. En 2023, nous avons aidé 23 enfants. C'est un chiffre microcosmique d'une toute petite organisation dans une région du pays.

Je pense que, de façon analogue, c'est la même question qui m'a été posée lorsque j'ai parlé devant le comité au sujet des changements relatifs au mariage forcé. Nous n'avons pas les données, alors n'apportons pas de changements. Ce que nous ont dit nos homologues du Royaume-Uni, c'est que, si on sait quel est le problème, on n'a pas besoin des données pour apporter des changements. Si on a suffisamment de preuves crédibles, on n'en a pas besoin. Le Canada a suivi ce conseil. Il a créé un changement législatif sur le mariage forcé sans les données.

I feel we're in the same space here. When we have these committee meetings, and we're able to give you our on-the-ground experiences, and that's credible, that can be taken as the impetus for moving this forward.

**Senator Seidman:** I'm going to move right to you, Mr. Brouwer, and I'm going to take you up on your offer. Indeed, we did hear about unintended consequences. CBSA and Immigration, Refugees and Citizenship Canada, or IRCC, officials said this bill doesn't appear to align with the categories of citizenship outlined in the Citizenship Act, and that without a transitional provision, the bill would automatically provide citizenship to a new category of persons upon Royal Assent, retroactive to all persons who meet the criteria. This is some cause for concern.

I'm now going to offer you the opportunity to put forward a way we might change this bill to avoid that kind of situation.

**Mr. Brouwer:** Sure. Thank you very much for the opportunity to respond to that.

With respect to fitting within the categories, I guess there are two answers. The categories exist in law; that doesn't prevent amendments to the categories as a general proposition. But more to the point, I think that there is a way to resolve the concern of immigration officials, and that is to take the provision as it has been drafted and shift it out of citizenship by right and into citizenship by grant. It's moving it two sections down, essentially. Rather than individuals becoming citizens immediately upon Royal Assent, they would become eligible to apply for citizenship if they fit into the same category. I think that's a relatively simple fix — and I can provide language on particular provisions — that would resolve a lot of the concerns that were raised by the department, including with respect to their concerns around voluntariness and consent. If we switched this into an application process by grant, you are expressing your voluntariness or your consent by making the application. It's relatively straightforward.

I don't want to get into the details. I'm happy to send something in writing on related amendments.

**Senator Seidman:** The committee would be most appreciative if you did manage to send that to the clerk so we can all see it.

**The Chair:** That's a really interesting idea. I'd like to hear from Senator Jaffer as to what she thinks about that as the sponsor of the bill. We'll get to that.

J'ai l'impression que nous sommes dans la même situation. Lorsque nous participons à ces séances de comité et que nous pouvons vous faire part de notre expérience sur le terrain — et qu'elle est crédible —, on peut considérer que c'est l'impulsion nécessaire pour faire avancer les choses.

**La sénatrice Seidman :** Je vais passer directement à vous, maître Brouwer, et je vais accepter votre offre. En effet, nous avons entendu parler de conséquences imprévues. L'ASFC et Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, ou IRCC, ont dit que le projet de loi ne semble pas concorder avec les catégories de citoyenneté décrites dans la Loi sur la citoyenneté et que, sans une disposition transitoire, il accorderait automatiquement la citoyenneté à une nouvelle catégorie de personnes dès la sanction royale, rétroactivement à toutes les personnes qui répondent aux critères. C'est une source de préoccupation.

Je vais maintenant vous donner l'occasion de proposer une façon de modifier le projet de loi de manière à éviter ce genre de situation.

**Me Brouwer :** Bien sûr. Merci beaucoup de me donner l'occasion de répondre à cette question.

En ce qui concerne la concordance avec les catégories, je suppose qu'il y a deux réponses. Les catégories existent dans la loi; cela n'empêche pas qu'on les modifie de façon générale. Mais, plus précisément, je pense qu'il y a une façon de dissiper les préoccupations des agents d'immigration, c'est-à-dire en retirant la disposition telle qu'elle a été rédigée de la citoyenneté de plein droit et en l'intégrant dans la citoyenneté par attribution. Il s'agit essentiellement de la déplacer deux articles plus bas. Plutôt que de devenir citoyens immédiatement après la sanction royale, les personnes qui entrent dans la même catégorie pourraient présenter une demande de citoyenneté. Je pense qu'il s'agit d'une solution relativement simple — et je peux vous fournir le libellé de certaines dispositions — qui permettrait de dissiper un grand nombre des préoccupations soulevées par le ministère, notamment en ce qui concerne le caractère volontaire et le consentement. Si nous transformons cela en processus de demande par attribution, on exprime sa volonté ou son consentement en faisant la demande. C'est relativement simple.

Je ne veux pas entrer dans les détails. Je serai heureux d'envoyer quelque chose par écrit au sujet d'amendements connexes.

**La sénatrice Seidman :** Le comité vous serait très reconnaissant si vous réussissiez à l'envoyer à la greffière pour que nous puissions tous en prendre connaissance.

**La présidente :** C'est une idée vraiment intéressante. J'aimerais que la sénatrice Jaffer nous dise ce qu'elle en pense en tant que marraine du projet de loi. Nous y viendrons.

If it's a citizenship by grant, then who applies for it? Are we not back in the same murky place where we were before? They have a right, but they have to apply for it. They miss the deadline, so then they are no longer — so who would actually apply for it?

**Mr. Brouwer:** Thank you. The way I see this proposal and bill is that it goes hand in hand with the changes made previously that would allow applications for citizenship to be made by child welfare authorities while kids are in care. This bill, as I see it, applies to those for whom that didn't happen and who have aged out; they are 18 or adults, and that is the point at which they could apply.

**The Chair:** Thank you.

**Senator Osler:** Thank you to the witnesses for being here today. I will start with Ms. Edwards.

I would like to ask about some of the unintended consequences that this committee heard about. Previous witnesses raised concerns that this bill could or would incentivize placing children in care as “anchor relatives” whereby children would be sent to Canada unaccompanied for the purpose of securing citizenship for their family.

Would you be able to provide your opinion on how probable that scenario would be?

**Ms. Edwards:** Thank you for the question.

In our opinion, that risk is negligible and almost non-existent. To assume that people would send their children to another country to go into a child welfare system — in most countries, that is a completely foreign concept to begin with; they are not aware the state has the ability to take children into care.

We've also spoken with staff and policy people at the Centre for Refugee Children, and they have advised us that the number of eligible children in state care or who go into the child welfare system is in two digits; it is fewer than 100 per year, probably. I think it might be fewer than 100 over two years.

In terms of incentivizing people to send their children to Canada to go into the child welfare system, as a parent, that's far out there. It's definitely not something the average person would contemplate. When you think about it as a parent, it is not something any parent would voluntarily subject their child to.

S'il s'agit d'une citoyenneté octroyée, qui en fait la demande? Ne sommes-nous pas dans la même situation trouble qu'auparavant? Les enfants ont un droit, mais ils doivent en faire la demande. Ils ratent la date limite, alors ils ne sont plus... alors, qui présenterait la demande?

**Me Brouwer :** Merci. La façon dont je vois cette proposition et le projet de loi, c'est qu'ils vont de pair avec les changements apportés précédemment qui permettraient aux autorités de la protection de l'enfance de présenter des demandes de citoyenneté pendant que les enfants sont pris en charge. À mon avis, le projet de loi s'applique à ceux pour qui cette demande n'a pas été faite et qui ont atteint l'âge de sortir du système; ils sont âgés de 18 ans ou adultes, et c'est à ce moment-là qu'ils pourraient présenter une demande.

**La présidente :** Merci.

**La sénatrice Osler :** Je remercie les témoins de leur présence aujourd'hui. Je vais commencer par Me Edwards.

J'aimerais vous poser des questions sur certaines des conséquences imprévues dont le comité a entendu parler. Des témoins précédents ont dit craindre que le projet de loi n'incite les autorités à placer les enfants en foyer d'accueil à titre de « membres de la famille prêts à aider », ce qui permettrait l'envoi d'enfants non accompagnés au Canada afin qu'ils obtiennent la citoyenneté pour leur famille.

Pourriez-vous nous dire dans quelle mesure ce scénario est probable?

**Me Edwards :** Je vous remercie de poser la question.

À notre avis, ce risque est négligeable et presque inexistant. Supposer que les gens envoient leurs enfants dans un autre pays pour qu'ils soient pris en charge par le système de protection de l'enfance... dans la plupart des pays, c'est un concept complètement étranger; ils ne savent pas que l'État a la capacité de prendre les enfants en charge.

Nous avons également parlé avec le personnel et les responsables des politiques du Centre for Refugee Children, et ils nous ont dit que le nombre d'enfants admissibles pris en charge par l'État ou par le système de protection de l'enfance est de deux chiffres; c'est probablement moins de 100 par année. Je pense que ce pourrait être moins de 100 par deux ans.

En ce qui concerne le fait d'inciter les gens à envoyer leurs enfants au Canada pour qu'ils soient pris en charge par le système de protection de l'enfance, en tant que parent, c'est extrême. Ce n'est certainement pas quelque chose que le commun des mortels envisagerait. Quand on y pense en tant que parent, ce n'est pas quelque chose à quoi un parent soumettrait volontairement son enfant.

**Senator Osler:** Madam Chair, if there is time, perhaps the other witnesses would like to provide an opinion.

**Ms. Konanur:** I worked at the legal clinic in Mississauga and at the South Asian Legal Clinic of Ontario. I worked primarily with Black and brown families in immigration. I have not seen that in my 20 years of practising. I have seen the opposite: families fighting to get their children out of care.

I have not seen your scenario happen, so I do not believe the idea that a floodgate would open bears out in respect to what is actually happening.

**The Chair:** Colleagues, we extend this panel to 5:35 so that we have a little bit more time. Senator Jaffer, you are the sponsor of the bill. This is important for you. You have advocated for it for three years. Let's hear your questions, please.

**Senator Jaffer:** Thank you for making this possible. Thank you, all of you, for being here. I will start with Ms. Alyaan.

First of all, I want to thank you. You have been extremely courageous. For you to come here was not easy. I cannot thank you enough for being here. You came here not just for your own sake but for your brother's. Thank you. I also want to thank Mr. Desmond Cole for bringing you here today and giving you the supports for you to come.

I have some short questions. You are from Somalia, and you said that you and your brother came here at the ages of 6 and 8.

**Ms. Alyaan:** Yes.

**Senator Jaffer:** And you were separated almost immediately.

**Ms. Alyaan:** Yes.

**Senator Jaffer:** Did your aunt fight for you to be returned?

**Ms. Alyaan:** She is still fighting to this day.

**Senator Jaffer:** What was said? Why were you not returned?

**Ms. Alyaan:** To be honest, I don't know the answer to that question.

**Senator Jaffer:** Okay.

**La sénatrice Osler :** Madame la présidente, s'il reste du temps, peut-être que les autres témoins voudraient donner leur avis.

**Me Konanur :** J'ai travaillé à la clinique juridique de Mississauga et à la Clinique Juridique Sud-Asiatique de l'Ontario. J'ai travaillé principalement auprès de familles noires et brunes dans le domaine de l'immigration. Je n'ai pas vu de telle situation au cours de mes 20 années de pratique. J'ai vu le contraire : des familles qui se battent pour que leurs enfants ne soient plus pris en charge.

Je n'ai pas vu votre scénario se produire, alors je ne crois pas que l'idée selon laquelle on ouvrirait les vannes se confirme au vu de ce qui se passe réellement.

**La présidente :** Chers collègues, nous prolongeons la séance jusqu'à 17 h 35 afin d'avoir un peu plus de temps. Sénatrice Jaffer, vous êtes la marraine du projet de loi. C'est important pour vous. Vous le réclamez depuis trois ans. Nous voulons vous entendre poser vos questions; allez-y.

**La sénatrice Jaffer :** Merci d'avoir rendu cela possible. Merci à vous tous d'être ici. Je vais commencer par Mme Alyaan.

Tout d'abord, je tiens à vous remercier. Vous avez été extrêmement courageuse. Il n'a pas été facile pour vous de venir comparaître. Je ne vous remercierai jamais assez de votre présence. Vous êtes venue non seulement pour votre propre bien, mais aussi pour celui de votre frère. Merci. Je tiens également à remercier M. Desmond Cole de vous avoir invitée à comparaître aujourd'hui et de vous avoir donné le soutien dont vous avez besoin pour venir.

J'ai quelques brèves questions. Vous venez de la Somalie, et vous avez dit que votre frère et vous êtes arrivés ici à l'âge de 6 et 8 ans.

**Mme Alyaan :** Oui.

**La sénatrice Jaffer :** Et vous avez été séparés presque immédiatement.

**Mme Alyaan :** Oui.

**La sénatrice Jaffer :** Votre tante s'est-elle battue pour vous ravoire?

**Mme Alyaan :** Elle se bat encore aujourd'hui.

**La sénatrice Jaffer :** Qu'est-ce qui a été dit? Pourquoi ne vous a-t-on pas rendus à votre tante?

**Mme Alyaan :** Pour être honnête, je ne connais pas la réponse à cette question.

**La sénatrice Jaffer :** D'accord.

Did your aunt try to obtain citizenship for you?

**Ms. Alyaan:** She has. She got her citizenship around 2004 while she was still fighting for us. She tried to apply on our behalf, and they told her “no” because we were in the custody of child welfare.

**Senator Jaffer:** Recently, you went to hospital. What happened when you went to hospital? You were seriously sick.

**Ms. Alyaan:** They wouldn't see me.

**Senator Jaffer:** Why not?

**Ms. Alyaan:** Because I don't have a health card. I can't pay.

**Senator Jaffer:** And how much did they say it would cost you?

**Ms. Alyaan:** It would be \$1,000 just to talk to a doctor, and if I needed any testing, that would be an additional cost.

**Senator Jaffer:** So what did you do?

**Ms. Alyaan:** I had to leave.

**Senator Jaffer:** I can't believe how brave you are.

You managed to get to a town hall meeting when Prime Minister Trudeau was coming. You asked him a question, which I will read into the record. “My question to you is, if it was your son, would you do anything to stop this?”

The Prime Minister's reply to you was that he was familiar with your brother's case, and he said:

When we saw how the care system failed your brother . . . how the challenges he is facing have impacted upon him, and we saw the real challenges that we're facing in the system, it has opened our eyes to something that many of us knew was ongoing in many communities but we continue to need to address.

Do you know if he has addressed the situation?

**Ms. Alyaan:** From my understanding, it has not been addressed.

**Senator Jaffer:** Okay.

You don't have citizenship either?

**Ms. Alyaan:** I do not have citizenship.

Votre tante a-t-elle essayé d'obtenir la citoyenneté pour vous?

**Mme Alyaan :** Oui. Elle a obtenu sa citoyenneté vers 2004 alors qu'elle se battait encore pour nous. Elle a tenté de présenter une demande en notre nom, et on lui a dit « non » parce que nous étions sous la tutelle des services de protection de l'enfance.

**La sénatrice Jaffer :** Récemment, vous êtes allée à l'hôpital. Que s'est-il passé à ce moment-là? Vous étiez gravement malade.

**Mme Alyaan :** On a refusé de me voir.

**La sénatrice Jaffer :** Pourquoi?

**Mme Alyaan :** Parce que je n'ai pas de carte d'assurance-maladie. Je ne peux pas payer.

**La sénatrice Jaffer :** Et combien vous a-t-on dit que cela vous coûterait?

**Mme Alyaan :** Ce serait 1 000 \$ simplement pour parler à un médecin, et, si j'avais besoin d'examen et d'analyses, ce serait plus cher.

**La sénatrice Jaffer :** Qu'avez-vous fait?

**Mme Alyaan :** J'ai dû partir.

**La sénatrice Jaffer :** Je n'arrive pas à croire à quel point vous êtes courageuse.

Vous avez réussi à vous rendre à une assemblée publique à l'arrivée du premier ministre Trudeau. Vous lui avez posé une question, que je vais lire aux fins du compte rendu. « La question que je vous pose est la suivante : s'il s'agissait de votre fils, feriez-vous quelque chose pour l'empêcher d'être expulsé? »

Le premier ministre vous a répondu qu'il était au courant du cas de votre frère, et il a dit :

Quand nous avons constaté que le système avait échoué à protéger votre frère... les conséquences qu'ont eues sur lui les difficultés auxquelles il fait face, et que nous avons vu les problèmes réels auxquels nous sommes confrontés dans le système, cela nous a ouvert les yeux sur des situations que bon nombre d'entre nous savaient qu'elles avaient lieu dans de nombreuses collectivités, mais auxquelles nous devons continuer de nous attaquer.

Savez-vous s'il a réglé la situation?

**Mme Alyaan :** D'après ce que je crois savoir, elle n'est pas réglée.

**La sénatrice Jaffer :** D'accord.

Vous n'avez pas la citoyenneté non plus?

**Mme Alyaan :** Je n'ai pas la citoyenneté.

**Senator Jaffer:** Why do you not have citizenship?

**Ms. Alyaan:** I don't have the right documentation. I can't get the right documentation.

**Senator Jaffer:** You don't have the documentation?

**Ms. Alyaan:** No.

**Senator Jaffer:** So you have not committed any crime, but you still don't have citizenship?

**Ms. Alyaan:** Exactly.

**Senator Jaffer:** If I have time for another question, Ms. Konanur, you mentioned a thread. What do you mean by a thread?

**Ms. Konanur:** Absolutely.

In my everyday cases, I see people come to us as adults, and they have gotten into trouble with the criminal law. When we start to unpack why and what has gone on so we can make arguments for them, many of those clients are in trouble because they had very traumatic experiences in their childhood related to child welfare. So in one sense, it's really difficult to say, "Well, we have put you in this system. It has brought you to where you are today, and now we will remove you." That's as simple as that thread is.

In our work with the Canada Border Services Agency and Immigration, it's been virtually impossible to stop the loss of permanent residence or status and to stop the removals. If they leave, I tell them, "You are not coming back," because I know that we will not be able to get them back. I've had some scenarios where they have left, and things have not gone well. We have lost clients.

The struggle is that I look at them collectively as our children. I have children. It is that question that Fatuma asked: If it were your kid, what would you do?

**Senator Jaffer:** I have a quick question, Madam Chair. Thank you for your indulgence.

When the officials came here the other day, they said that if a person is deported, there are networks in their countries through which they can return. In your experience, have you seen anybody return?

**Ms. Konanur:** No. I've been trying to do that work for 20 years, and I haven't been able to successfully obtain those authorizations. I have a case right now where it was denied. It

**La sénatrice Jaffer :** Pourquoi n'avez-vous pas la citoyenneté?

**Mme Alyaan :** Je n'ai pas les bons documents. Je n'arrive pas à les obtenir.

**La sénatrice Jaffer :** Vous n'avez pas les documents nécessaires?

**Mme Alyaan :** Non.

**La sénatrice Jaffer :** Alors, vous n'avez commis aucun crime, mais vous n'avez tout de même pas la citoyenneté?

**Mme Alyaan :** Exactement.

**La sénatrice Jaffer :** S'il me reste du temps pour une autre question, madame Konanur, vous avez mentionné un fil conducteur. Qu'entendez-vous par un fil conducteur?

**Me Konanur :** Tout à fait.

Dans ma vie de tous les jours, je vois des gens qui s'adressent à nous en tant qu'adultes et qui ont des démêlés avec le droit pénal. Lorsque nous commençons à découvrir pourquoi et ce qui s'est passé afin de pouvoir présenter des arguments en leur faveur, nous constatons qu'un grand nombre de ces clients sont en difficulté parce qu'ils ont vécu dans leur enfance des événements très traumatisants liés à la protection de l'enfance. Alors, d'une certaine façon, il est très difficile de dire : « Eh bien, nous vous avons placé dans ce système. Il vous a mené là où vous en êtes aujourd'hui, et nous allons maintenant vous renvoyer. » Ce fil conducteur est aussi simple que cela.

Dans le cadre de notre travail avec l'Agence des services frontaliers du Canada et le ministère de l'Immigration, il est pratiquement impossible d'empêcher la perte de la résidence permanente ou du statut et les renvois. Si la personne part, je lui dis : « Vous ne reviendrez pas », parce que je sais qu'on ne pourra pas la faire revenir. J'ai vu des situations où la personne est partie et les choses ne se sont pas bien passées. Nous avons perdu des clients.

Ce qui est difficile, c'est que je les considère collectivement comme nos enfants. J'ai des enfants. C'est la question que Mme Alyaan a posée : si c'était votre enfant, que feriez-vous?

**La sénatrice Jaffer :** J'ai une brève question, madame la présidente. Merci de votre indulgence.

Lorsque les fonctionnaires sont venus comparaître l'autre jour, ils ont dit que, si une personne est expulsée, il existe dans son pays des réseaux par lesquels elle peut revenir. D'après votre expérience, avez-vous vu quelqu'un revenir?

**Me Konanur :** Non. J'essaie de faire ce travail depuis 20 ans, et je n'ai pas réussi à obtenir ces autorisations. J'ai un cas en ce moment où la demande a été refusée. L'affaire a été instruite à la

went to Federal Court and was sent back; it was denied again two days ago.

**Senator Jaffer:** Thank you.

**Senator Moodie:** Thank you very much for being here today — you especially, Fatuma.

I address my question to Mr. Brouwer. I want to follow up on these unintended consequences just a little bit more, and one in particular. It was noted to us by the officials that automatic citizenship might cause problems for those who still hold citizenship in another country that doesn't allow dual citizenship.

Can you talk to us about that? I know you talk about a voluntary application process. That comes with some problems with respect to access, education, being able to navigate the process and so on. Could you talk a little bit about the challenges of the process?

**Mr. Brouwer:** Sure. Thank you very much. I will ask my colleagues to jump in if there is anything to be added.

My first response to the question regarding voluntariness and loss of status is that whether this provision remains a grant by right or citizenship by right, or if it has shifted to section 5, either way, there is a step that needs to be taken by the individual to obtain that citizenship. Even if it is by right, the individual would need to make an application for a certificate of citizenship. So they are taking a step.

With respect to the question about getting proper advice before taking that step, that's obviously very important. We work in legal clinics and can talk about how to provide that. However, I think that's the first answer to the issue that was raised by the government. From my perspective, it is not a real concern, frankly.

**Senator Moodie:** What about the problem we encounter and that Fatuma has encountered, which is no paperwork? How do we get around that if we do put a system like this in place?

**Mr. Brouwer:** To some degree, paperwork is going to be required one way or the other. What you see in the bill is a specific provision to try to get around barriers for paperwork. There is a requirement that the government must rely on a statement by the individual unless there is evidence to the contrary. If the person states that they were in care for a year, that should be enough. As a matter of law, if you pass the bill as formed here, you are getting rid of very significant normal barriers that most applicants have to deal with.

Cour fédérale et a été renvoyée; la demande a été rejetée à nouveau il y a deux jours.

**La sénatrice Jaffer :** Merci.

**La sénatrice Moodie :** Merci beaucoup de comparaître aujourd'hui. Vous en particulier, madame Alyaan.

Ma question s'adresse à Me Brouwer. Je voudrais revenir un peu sur ces conséquences imprévues, et plus particulièrement sur l'une d'entre elles. Les fonctionnaires nous ont fait remarquer que la citoyenneté automatique pourrait causer des problèmes dans le cas des personnes qui sont toujours citoyennes d'un autre pays qui ne permet pas la double citoyenneté.

Pouvez-vous nous en parler? Je sais que vous parlez d'un processus de demande volontaire. Il vient avec certains problèmes liés à l'accès, à l'éducation, à la capacité de s'y retrouver dans le processus, et ainsi de suite. Pourriez-vous nous parler un peu des défis que pose le processus?

**Me Brouwer :** Bien sûr. Merci beaucoup. Je vais demander à mes collègues d'intervenir si elles ont quelque chose à ajouter.

Ma première réponse à la question concernant le caractère volontaire et la perte de statut, c'est que cette disposition demeure une attribution de plein droit ou une citoyenneté de plein droit, ou qu'elle soit passée à l'article 5, dans un cas comme dans l'autre, la personne doit prendre une mesure pour obtenir la citoyenneté. Même si c'est de plein droit, la personne devra faire une demande de certificat de citoyenneté. Alors, elle prend une mesure.

En ce qui concerne le fait d'obtenir des conseils adéquats avant de prendre cette mesure, c'est évidemment très important. Nous travaillons dans des cliniques juridiques et pouvons parler de la façon de fournir ces conseils. Cependant, je pense qu'il s'agit de la première réponse au problème qui a été soulevé par le gouvernement. De mon point de vue, ce n'est pas vraiment une préoccupation, honnêtement.

**La sénatrice Moodie :** Qu'en est-il du problème que nous rencontrons et que Mme Alyaan a rencontré, c'est-à-dire l'absence de documents? Comment pouvons-nous contourner ce problème si nous mettons en place un tel système?

**Me Brouwer :** Dans une certaine mesure, on exigera des documents d'une façon ou d'une autre. Ce que vous voyez dans le projet de loi, c'est une disposition précise visant à contourner les obstacles liés aux formalités administratives. Le gouvernement devra se fier à une déclaration de la personne, sauf s'il y a des preuves du contraire. Si la personne déclare qu'elle a été prise en charge pendant un an, cette déclaration devrait suffire. En droit, si on adopte le projet de loi tel qu'il est rédigé actuellement, on élimine des obstacles très importants auxquels la plupart des demandeurs doivent faire face.

**Ms. Konanur:** I would say as well that in many other parts of our immigration work, when documentation and security issues arise, our immigration services will routinely waive the requirements. If they are satisfied with what has been provided, they will waive the requirements. Therefore, the idea that this is not already happening is not true. It happens all the time.

**The Chair:** I would like to follow up on a question by Senator Moodie. Mr. Brouwer, regarding your proposal of citizenship by application, how would it take into account the issue of retroactivity? If the law is passed, what about people who have aged out of the system and possibly been deported? What measures would you put in the bill to address the concerns around retroactivity?

**Mr. Brouwer:** Well, if this gets shifted to section 5 — as I understand the operation — the person becomes a citizen after making the application and upon the grant being issued. When their application is approved, that's the moment at which they become citizens.

The provision as it stands, as a matter of law, would recognize that individuals are citizens and need to claim their citizenship. It doesn't actually become a documented citizenship until they've gone through that process. In neither case, as I interpret the bill, is there actual retroactivity.

**The Chair:** Thank you.

[Translation]

**Senator Cormier:** My question is for you, Mr. Brouwer. I want to better understand the barriers.

The Citizenship Act currently provides ministerial exceptions to the requirement that all applications for citizenship by persons under the age of 18 must be submitted by custodial representatives or state officials, creating a mechanism for minors to apply for citizenship themselves.

What obstacles do minors currently face when trying to obtain citizenship through this mechanism? How does the bill before us address these obstacles?

**Mr. Brouwer:** Thank you very much.

[English]

I apologize for my poor French.

**Me Konanur :** J'ajouterais que, dans bien d'autres parties de notre travail en matière d'immigration, lorsque des problèmes de documentation et de sécurité surviennent, nos services d'immigration renoncent régulièrement aux exigences. S'ils sont satisfaits de ce qui a été fourni, ils renoncent aux exigences. Par conséquent, il est faux de dire que cela ne se fait pas déjà. Cela arrive tout le temps.

**La présidente :** J'aimerais revenir sur une question de la sénatrice Moodie. Monsieur Brouwer, en ce qui concerne votre proposition de citoyenneté par demande, comment tiendrait-elle compte de la question de la rétroactivité? Si la loi est adoptée, qu'arrivera-t-il aux personnes qui ont atteint l'âge de sortir du système et qui pourraient être expulsées? Quelles mesures proposeriez-vous dans le projet de loi pour dissiper les préoccupations concernant la rétroactivité?

**Me Brouwer :** Eh bien, si cette disposition est déplacée à l'article 5 — si j'ai bien compris l'opération — la personne devient citoyenne après avoir présenté la demande et s'être vu octroyer la citoyenneté. Elle devient citoyenne au moment où sa demande est approuvée.

En droit, le libellé actuel de la disposition reconnaîtrait que les gens sont des citoyens et qu'ils doivent revendiquer leur citoyenneté. En fait, la citoyenneté n'est pas documentée tant qu'ils n'ont pas suivi ce processus. Selon mon interprétation du projet de loi, il n'y a pas de rétroactivité réelle.

**La présidente :** Merci.

[Français]

**Le sénateur Cormier :** Ma question s'adresse à vous, monsieur Brouwer. C'est afin de mieux comprendre les barrières.

La Loi sur la citoyenneté prévoit actuellement des exceptions ministérielles à l'exigence selon lesquelles toutes les demandes de citoyenneté présentées par des personnes de moins de 18 ans doivent être soumises par des représentants ayant la garde ou des représentants de l'État, ce qui crée un mécanisme permettant aux mineurs de demander eux-mêmes la citoyenneté.

Quels sont les obstacles auxquels sont actuellement confrontés les mineurs qui tentent d'obtenir la citoyenneté au moyen de ce mécanisme? Comment le projet de loi que nous avons devant nous répond-il à ces obstacles?

**Me Brouwer :** Merci beaucoup.

[Traduction]

Je m'excuse de mon français médiocre.

I have two responses. With respect to barriers that currently exist for children in care, I will suggest that the next panel will probably be best positioned to answer. That's the next set of individual witnesses.

As I understand it right now, the primary barrier is information and support. There needs to be better awareness among all the children's aid organizations that this is an option, and there needs to be enough support given to those organizations or to legal service providers in all the provinces to ensure the applications are filed.

The other issue is with respect to how this bill relates to that previous amendment. As I think I said, I see them as two responses to the same problem. The provision that was passed previously seeks to undo or avoid future circumstances of individuals aging out of care without status. So as long as there is enough support to organizations to provide applications and submit applications while kids are in care, then we won't have the situation we have right now with people aging out without status.

This bill is necessary for all the people who have already aged out. To be realistic, people fall through the cracks, and they will continue to fall through the cracks. We need this provision for those for whom the timing wasn't good to apply while they were still in care, or the organization wasn't aware — or for whatever reason. If an application wasn't made while they were minors in care, we need this bill to make sure they don't end up being deported because of that.

[Translation]

**Senator Petitclerc:** My question is for you, Ms. Konanur. Since child protection falls under the jurisdiction of the provinces and territories, if this bill were to become law, what would be left as barriers or challenges, at the provincial level, for this to go well?

[English]

**Ms. Konanur:** Thank you so much for that question, because we work in both jurisdictions, so we see that regularly. Obviously, the next panel will give you more information. However, what I see in my work day to day is connection with child welfare systems who contact us for support. Everybody is struggling with capacity. In implementing a bill like this, we have to talk about what supports come along with it for those systems. I see very good intentions sometimes from child welfare systems but just no capacity to do the work.

J'ai deux réponses. En ce qui concerne les obstacles qui existent actuellement pour les enfants pris en charge, je dirais que le prochain groupe de témoins sera probablement mieux placé pour répondre. Ce sont les témoins du prochain groupe.

À ce que je crois savoir actuellement, l'information et le soutien sont le principal obstacle. Il faut sensibiliser davantage tous les organismes d'aide à l'enfance au fait qu'il s'agit d'une option, et il faut offrir un soutien suffisant à ces organismes ou aux fournisseurs de services juridiques de toutes les provinces pour veiller à ce que les demandes soient présentées.

L'autre question concerne le lien entre le projet de loi et l'amendement précédent. Comme je crois l'avoir dit, je considère qu'il s'agit de deux solutions au même problème. La disposition qui a été adoptée précédemment vise à annuler ou à éviter les circonstances futures des personnes qui atteignent l'âge de ne plus être prises en charge sans avoir de statut. Alors, pourvu qu'on offre suffisamment de soutien aux organisations pour qu'elles puissent présenter des demandes pendant que les enfants sont pris en charge, nous ne nous retrouverons pas dans la situation actuelle où des gens atteignent l'âge de sortir du système sans avoir de statut.

Le projet de loi est nécessaire pour toutes les personnes qui ont déjà atteint l'âge d'en sortir. Soyons réalistes, des personnes passent entre les mailles du filet et continueront de passer entre les mailles du filet. Nous avons besoin de cette disposition pour les personnes dans le cas de qui le moment était mal choisi pour présenter une demande lorsqu'elles étaient encore prises en charge ou dans le cas de qui l'organisation n'était pas au courant... ou pour je ne sais quelle raison. Si on n'a pas présenté de demande alors qu'elles étaient mineures et prises en charge, nous avons besoin du projet de loi afin de veiller à ce qu'elles ne finissent pas par se faire expulser à cause de cette situation.

[Français]

**La sénatrice Petitclerc :** Ma question s'adresse à vous, madame Konanur. Puisque la protection de l'enfance relève des compétences des provinces et territoires, si ce projet de loi devenait loi, que resterait-il comme barrières ou défis, au niveau des provinces, pour que cela se passe bien?

[Traduction]

**Me Konanur :** Je vous remercie infiniment de poser cette question, parce que nous travaillons dans les deux administrations, alors nous voyons ces barrières régulièrement. Évidemment, le prochain groupe de témoins vous donnera plus d'information. Cependant, ce que j'observe dans mon travail quotidien, c'est un lien avec les systèmes de protection de l'enfance qui communiquent avec nous pour obtenir de l'aide. Tout le monde est aux prises avec des problèmes de capacités. Dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet de loi comme

I have to say that Ontario has the most robust legal aid clinic system in the country. Everywhere else that I travel, they have one tenth of what we can do. Therefore, we have to talk about aligning supports. When we create this legislation, we also have to think about how it is supported in every way.

Regarding the question that was just posed, I really want to quickly add that we work, actually, on ministerial permits, ministerial exceptions and citizenship waivers. They take an extraordinarily long time. The barrier there is significant delay.

[*Translation*]

**Senator Petitclerc:** Thank you very much. You said it and I'm trying to figure it out.

[*English*]

You have said a few times that there is almost no success in stopping deportation or re-entering. What I'm hearing is that a lot of it is bureaucracy and paperwork. What is the core of the challenges? The system?

**Ms. Konanur:** The law is the core of the challenge. The law has been changed to become very strict. Therefore, if you are convicted of certain crimes — boom — it's criminal inadmissibility under immigration law, and there is almost nothing we can do to argue humanitarian and compassionate factors in order to stop it — or almost nothing. It is this change in the law that put Fatuma's brother in the situation he finds himself in. In fact, when I was practising way, way earlier, we may have been able to have some humanitarian and compassionate relief. The law doesn't allow that anymore. You can try; however, I have to tell you in no uncertain terms, trying to get people back once they've been removed is almost impossible.

**Senator Bernard:** To all the witnesses, I just want to simply say thank you. Thank you for being here. Thank you for your work. And to Fatuma, I want to say thank you for continuing to be a strong, strong advocate. Your voice is important in this conversation.

I have a lot I want to ask, but I know I wouldn't be able to. I will ask one question. I will start with you, Ms. Edwards. I want

celui-ci, nous devons parler des mesures de soutien qui s'y rattachent, qui sont destinées à ces systèmes. Je vois parfois de très bonnes intentions de la part des services d'aide à l'enfance, mais ils n'ont tout simplement aucune capacité de faire le travail.

Je dois dire que l'Ontario a le système de cliniques d'aide juridique le plus solide du pays. Partout ailleurs où je voyage, les intervenants ont un dixième de ce que nous pouvons faire. Par conséquent, nous devons envisager d'harmoniser les mesures de soutien. Dans le cadre de la création de ce projet de loi, nous devons aussi réfléchir à la façon dont il est appuyé de toutes les manières possibles.

Concernant la question qui vient tout juste d'être posée, je voudrais vraiment ajouter rapidement que nous travaillons, en fait, sur les permis ministériels, les exceptions ministérielles et les dispenses relatives à la citoyenneté. Ces processus prennent énormément de temps. La barrière, ce sont les délais importants.

[*Français*]

**La sénatrice Petitclerc :** Merci beaucoup. Vous l'avez dit puis j'essaie de comprendre.

[*Traduction*]

Vous avez dit quelques fois qu'il est presque impossible d'empêcher une expulsion ou de faire revenir quelqu'un. Ce que j'entends, c'est que cela s'explique en grande partie par les formalités administratives et la paperasse. Quel est le nœud du problème? Est-ce le système?

**Me Konanur :** Le nœud du problème, c'est la loi. On l'a modifiée afin de la rendre très stricte. Par conséquent, si vous êtes reconnu coupable de certains crimes, boum, vous êtes interdit de territoire pour criminalité en vertu des lois sur l'immigration, et il est presque impossible d'invoquer des motifs d'ordre humanitaire en vue d'y changer quelque chose. C'est cette modification de la loi qui place le frère de Fatuma dans la situation où il se trouve. En fait, lorsque je pratiquais il y a très, très longtemps, nous aurions peut-être pu obtenir la prise de mesures spéciales pour des motifs d'ordre humanitaire. La loi ne le permet plus. Vous pouvez toujours essayer, mais je dois vous dire en des termes on ne peut plus clairs qu'il est presque impossible de faire revenir les gens une fois qu'ils ont été renvoyés.

**La sénatrice Bernard :** Je veux simplement remercier tous les témoins. Merci d'être ici. Merci de votre travail. Mme Alyaan, je tiens à vous remercier de continuer à être une ardente militante. Votre voix est importante dans le cadre de ce débat.

J'ai beaucoup de questions, mais je sais que je ne pourrai pas toutes les poser. Je vais en poser une. Je vais commencer par

to pick up from the question that Senator Osler asked about “anchor relatives.” I see some threads here.

You’ve talked about the child-welfare-to-prison pipeline and the prison-to-deportation pipeline. I think the other link in the pipeline is what happens in the education system. The other thing you talked about that I think is part of the pipeline is the reality of systemic anti-Black racism. So I would like to talk specifically about systemic anti-Black racism.

Does that even figure into the question about “anchor relatives”? How does that figure into the pipeline? How do you disrupt the pipeline so that you are not getting people to the position where they are?

**Ms. Edwards:** Disrupting the pipeline, as you so eloquently stated, starts with the education system. Black children are subjected to unnecessary suspensions, exclusions and disciplinary processes, even while in elementary school. I’m sure you’ve all seen the headlines of four-year-old Black children being locked in storage rooms by themselves or simply being expelled from school because they’ve gotten into a fight with another child.

School systems are no longer dealing with positive disciplinary actions. As I stated in my submissions, they are shifting their responsibility to law enforcement. These children are being criminalized.

The other day in the Peel Region, I believe, there were a number of school girls who got into a fight at school. There was an undercover police officer. Now they are charged with assaulting a peace officer. They didn’t know that person was a police officer, because they were in plain clothes. What was a plainclothes officer doing in the school in the first place?

It starts there, absolutely. They get removed from their parents. In one very famous case, a teacher called child welfare authorities on a parent who sent their child to school with a roti. I’m sure you all know what that is; it is a flat bread. The teacher felt it was an inadequate meal.

These are not stories we make up; these are things that are happening on the ground. The charges are ridiculous. I’ve given you the statistics, and there are reports that support them. Children are being fed into this.

Long ago, you had to receive a jail sentence of two years before you would be eligible for deportation. It is now six months. By reducing those timelines, you are actually feeding into that pipeline a lot faster. You are creating these numbers. Black people get stopped disproportionately by police. The Ontario Human Rights Commission has produced reports on

vous, maître Edwards. J’aimerais revenir sur la question que la sénatrice Osler a posée au sujet des « membres de la famille prêts à aider ». Je vois des fils conducteurs.

Vous avez parlé du pipeline de la protection de l’enfance à la prison, ainsi que du pipeline de la prison à l’expulsion. Je pense que l’autre lien dans le pipeline, c’est ce qui se passe dans le système d’éducation. L’autre chose dont vous avez parlé et qui, je crois, fait partie du pipeline, c’est la réalité du racisme systémique contre les Noirs. J’aimerais donc parler plus précisément du racisme systémique contre les Noirs.

Cela a-t-il même quelque chose à voir avec la question des « membres de la famille prêts à aider »? Quel rôle cela joue-t-il dans le pipeline? Comment peut-on interrompre le pipeline de façon à ce que les gens ne se retrouvent pas là où ils sont?

**Me Edwards :** L’interruption du pipeline, comme vous l’avez si bien dit, commence par le système d’éducation. Les enfants noirs font l’objet de suspensions, d’exclusions et de procédures disciplinaires inutiles, même à l’école primaire. Je suis sûre que vous avez tous vu les manchettes concernant des enfants noirs de quatre ans qui sont enfermés seuls dans des salles d’entreposage ou simplement expulsés de l’école parce qu’ils se sont disputés avec un autre enfant.

Les systèmes scolaires n’ont plus recours aux mesures disciplinaires positives. Comme je l’ai dit dans mon exposé, ils se déchargent de leurs responsabilités sur les forces de l’ordre. Les enfants sont criminalisés.

L’autre jour, dans la région de Peel, je crois, un certain nombre d’écolières se sont disputées à l’école. Un policier en civil était sur les lieux. Elles sont maintenant accusées d’avoir agressé un agent de la paix. Elles ne savaient pas que cette personne était un policier puisqu’il était en civil. En fait, pourquoi y avait-il un policier en civil dans l’école?

Oui, tout commence par là. Ils sont retirés à leurs parents. Il y a eu le cas très célèbre de l’enseignant qui a appelé les autorités de protection de l’enfance au sujet d’un parent qui avait envoyé son enfant à l’école avec un *roti*. Je suis sûre que vous savez tous de quoi il s’agit; c’est un pain plat. L’enseignant trouvait que c’était un repas inadéquat.

Ce ne sont pas des histoires que nous inventons; ce sont des choses qui se passent sur le terrain. Les accusations sont ridicules. Je vous ai donné les statistiques, et il y a des rapports qui les corroborent. Cela se répercute sur les enfants.

Il y a longtemps, pour être menacé d’expulsion, il fallait recevoir une peine d’emprisonnement de deux ans. Maintenant, c’est une peine de six mois. Une telle réduction alimente beaucoup plus rapidement le pipeline. On crée ces chiffres. Les Noirs sont arrêtés de façon disproportionnée par la police. La Commission ontarienne des droits de la personne a produit des

that. We get stopped, searched, overcharged, imprisoned and denied bail.

There are a lot of reasons why there is such a disproportionate representation of Black people in the system. We need to look at the systemic factors. We need to do that.

**Senator McPhedran:** I have a quick question. Very often, in situations that appear to have no remedy, there is a hope that there can be some kind of ministerial response. What have been your experiences with that? Have you seen a shift? I'm going to guess that you have. Can you relate that to this bill?

**Ms. Konanur:** I have 19 ministerial permit files right now. The average wait time to get a response is eight to nine years. I can't even get them into court, because in court, you have something called mandamus, where you can ask the court to force the government to make a decision. But the courts have said in ministerial permit cases that 8 to 10 years is a reasonable time to wait.

The point is that those extraordinary options are just that: extraordinary, and they are unlikely to succeed. In the meantime, you sit with clients who, because they don't have citizenship, never get to vote. They have access issues to certain things, depending upon their status. They have to lead their lives in a hole, without status, in a country that's theirs.

It is a really difficult thing. The idea that a safety valve is there is not true in reality.

**Senator McPhedran:** Thank you. Do others have comments?

**Mr. Brouwer:** I can add to that. I don't know if that was related to the evidence given by the government officials about the new temporary resident permit, or TRP, and ministerial instructions, but if so, it is critical to see the massive difference between a temporary resident permit on instructions and Canadian citizenship.

The TRP, the new ministerial instructions, are entirely discretionary. It is the minister advising individual officers that they may grant a one-year — or maybe two-year — permit for individuals to stay in Canada, with no status beyond that they can stay. At the end of those two years, they could apply to renew it. Maybe that will work; maybe it won't. If there is a change of government, those ministerial instructions could be lifted.

There is no path from a temporary resident permit to citizenship. You are stuck in two more years of limbo — two more years of having no real status. There is a little bit more in that you are protected from imminent removal, but that's it. It's

rapports à ce sujet. On nous arrête, on nous fouille, on porte des accusations excessives contre nous, on nous emprisonne et on nous refuse la libération sous caution.

Une foule de raisons expliquent la représentation disproportionnée des Noirs dans le système. Nous devons examiner les facteurs systémiques. Nous devons le faire.

**La sénatrice McPhedran :** J'ai une brève question. Très souvent, dans des situations qui semblent sans issue, on espère qu'il y aura une certaine réaction ministérielle. Quelle a été votre expérience à cet égard? Avez-vous constaté un changement? Je suppose que oui. Pouvez-vous relier cela avec le projet de loi?

**Me Konanur :** J'ai actuellement 19 dossiers de permis ministériels. Le temps d'attente moyen pour obtenir une réponse est de huit ou neuf ans. Je ne peux même pas m'adresser aux tribunaux pour demander ce qu'on appelle un mandamus, c'est-à-dire pour leur demander de forcer le gouvernement à prendre une décision, car ils ont statué que, dans les cas de permis ministériels, un délai de 8 à 10 ans est raisonnable.

Le fait est que ces recours extraordinaires ne sont que cela, des recours extraordinaires, et qu'ils ont peu de chances d'aboutir. Pendant ce temps, vous rencontrez des clients qui, parce qu'ils n'ont pas la citoyenneté, n'ont jamais le droit de voter. Ils ont de la difficulté à accéder à certaines choses, selon leur statut. Ils doivent vivre dans le néant, sans statut, dans un pays qui est le leur.

C'est vraiment difficile. En réalité, l'idée qu'il existe une soupape de sécurité est fausse.

**La sénatrice McPhedran :** Merci. Quelqu'un d'autre a des commentaires à formuler?

**Me Brouwer :** Je peux ajouter quelque chose. Je ne sais pas si cela avait un lien avec le témoignage des fonctionnaires concernant le nouveau permis de séjour temporaire et les instructions ministérielles, mais si c'est le cas, il est essentiel de voir l'énorme différence entre un permis de séjour temporaire au titre des instructions ministérielles et la citoyenneté canadienne.

Selon les nouvelles instructions ministérielles, la délivrance du permis de séjour temporaire est entièrement discrétionnaire. C'est le ministre qui avise les agents qu'ils peuvent délivrer un permis d'un an — ou peut-être de deux ans — autorisant une personne à rester au Canada, sans statut au-delà de ce délai. À la fin de ces deux années, la personne pourrait présenter une demande de renouvellement. Peut-être que cela fonctionnera; peut-être que non. En cas de changement de gouvernement, ces instructions ministérielles pourraient être abrogées.

Aucune voie ne mène d'un permis de séjour temporaire à la citoyenneté. Vous êtes assis entre deux chaises pendant deux autres années. Deux autres années sans véritable statut. Ce n'est pas tout à fait exact dans la mesure où vous êtes protégé contre

not anywhere near the same as recognizing these kids as our kids, and recognizing that these are kids who grew up here, who are Canadian and deserve to be treated like Canadians.

**Ms. Konanur:** Can I add something quickly?

**Senator McPhedran:** Please.

**Ms. Konanur:** We have a public policy that we worked on regarding temporary resident permits in family violence cases. There is a ministerial instruction on that. Over the three years that we've been doing those permits, when that instruction was initially given, they were granted as a right. Over the past year, most, on discretion, have been refused at our clinic.

So you can see a shift in the way that officers are thinking about those cases, regardless of what the intention was for the temporary resident permit.

**The Chair:** I have a final question that will go to Ms. Alyaan. Thank you so much for being here with us and sharing your story.

May I assume that if this bill passes and gets Royal Assent that you will apply for citizenship?

**Ms. Alyaan:** I definitely will, yes.

**The Chair:** And will your brother apply for citizenship?

**Ms. Alyaan:** Yes.

**The Chair:** Can you tell us how your life would change?

**Ms. Alyaan:** It would change dramatically. I can't work. I can't go to school. I can't get health care. It would change my life an entire 180 degrees. I could access what everyone in this room can. I could work. I could provide for my two kids. I don't have to sit at home, sick, thinking that something will happen — that I will leave them and they will end up in my shoes.

It would help and change a lot. That is not just for me and my brother; there are so many other kids who don't have the same opportunity to speak up that I do. That's why I am here today. That's why I truly hope you all consider this and it does pass.

**The Chair:** Thank you so much, witnesses. You have helped us understand the context and the solutions much better.

un renvoi imminent, mais c'est tout. Ce n'est pas du tout la même chose que de reconnaître que ces enfants sont nos enfants, qu'ils ont grandi ici, qu'ils sont Canadiens et qu'ils méritent d'être traités comme des Canadiens.

**Me Konanur :** Puis-je ajouter quelque chose rapidement?

**La sénatrice McPhedran :** Je vous en prie.

**Me Konanur :** Nous avons collaboré à l'élaboration d'une politique publique sur le permis de séjour temporaire pour les victimes de violence familiale. Il y a des instructions ministérielles à ce sujet. Nous présentons des demandes pour ce permis depuis trois ans. Au départ, lorsque les instructions ont été publiées, il était considéré comme un droit. Au cours de la dernière année, la plupart des demandes présentées par notre clinique ont été refusées pour des motifs discrétionnaires.

On peut donc constater un changement dans la façon dont les agents envisagent ces cas, peu importe l'intention qui sous-tend la demande de permis de séjour temporaire.

**La présidente :** J'ai une dernière question pour Mme Alyaan. Merci beaucoup d'être ici avec nous et de nous faire part de votre histoire.

Est-il juste de présumer que, si le projet de loi est adopté et qu'il reçoit la sanction royale, vous demanderez la citoyenneté?

**Mme Alyaan :** Je le ferai certainement, oui.

**La présidente :** Et est-ce que votre frère présentera une demande de citoyenneté?

**Mme Alyaan :** Oui.

**La présidente :** Pouvez-vous nous dire en quoi cela changerait votre vie?

**Mme Alyaan :** Elle changerait du tout au tout. Je ne peux pas travailler. Je ne peux pas aller à l'école. Je ne peux pas obtenir de soins de santé. Cela changerait complètement ma vie. J'aurais accès à tout ce à quoi les gens dans cette salle ont accès. Je pourrais travailler. Je pourrais subvenir aux besoins de mes deux enfants. Je n'ai pas à rester à la maison, malade, en pensant que quelque chose va se passer, que je vais les laisser et qu'ils vont se retrouver dans la même situation que moi.

Cela serait très utile et changerait beaucoup de choses. Ce n'est pas seulement pour moi et mon frère; il y a tellement d'autres enfants qui n'ont pas la chance que j'ai de pouvoir prendre la parole. C'est pourquoi je suis ici aujourd'hui. C'est pourquoi j'espère sincèrement que vous tiendrez compte de cela et que le projet de loi sera adopté.

**La présidente :** Merci beaucoup aux témoins. Vous nous avez aidés à beaucoup mieux comprendre le contexte et les solutions.

Colleagues, we will turn now to our second panel. The present witnesses are welcome to stay and listen.

Joining us now, colleagues, for the second panel, is a group from Peel Children's Aid Society. They were recognized in the chamber today as guests of Senator Oh. Welcome to our committee. They are Mary Beth Moellenkamp, Chief Executive Officer; Danielle Ungara, Manager, Child Welfare Immigration Centre of Excellence; Fatima Mukai, Immigration Specialist, Child Welfare Immigration Centre of Excellence; and Liz Okai, Manager, Child Welfare Immigration Centre of Excellence. They are all with the Child Welfare Immigration Centre of Excellence at the Peel Children's Aid Society.

By video conference, we welcome Terence Hamilton, Policy Specialist with UNICEF Canada.

Thank you to all for joining us today. I remind all our witnesses that you will have four minutes allocated for opening statements, followed by questions from our members. We will begin with opening remarks from the Peel Children's Aid Society. Ms. Moellenkamp, you have the floor.

**Mary Beth Moellenkamp, Chief Executive Officer, Peel Children's Aid Society:** Honourable senators, thank you for allowing us to be here with you today. We're pleased to share our support for Bill S-235. We're here to speak on behalf of the children and youth we serve within the child welfare systems across Ontario.

The Child Welfare Immigration Centre of Excellence, or CWICE, at Peel Children's Aid Society provides critical consultation and assistance to child welfare professionals focusing on complex intersections of child protection and immigration. Funded by the Ministry of Children, Community and Social Services, we collaborate on local, provincial and federal levels to develop partnerships and establish protocols aimed at resolving immigration-related challenges. Simply put, after hearing from the first committee, we want to prevent some of the challenges you heard earlier today.

The children, youth and families we serve are among the most vulnerable in our cities and communities. Our children and youth often feel invisible, facing barriers that other children and youth do not. For them, as we heard, citizenship is more than legal status. It symbolizes acceptance and a sense of belonging. These youth, as wards of the state, should be recognized as Canada's

Chers collègues, nous allons maintenant passer à notre deuxième groupe de témoins. Si les témoins du premier groupe veulent rester pour les écouter, ils sont les bienvenus.

Le deuxième groupe de témoins que nous accueillons comporte des représentantes de la Société d'aide à l'enfance de Peel. Elles ont été reconnues dans cette enceinte aujourd'hui en tant qu'invitées du sénateur Oh. Bienvenue parmi nous. Il s'agit de Mary Beth Moellenkamp, directrice générale; de Danielle Ungara, gestionnaire, Centre d'excellence en matière d'immigration pour la protection de l'enfance; de Fatima Mukai, spécialiste de l'immigration, Centre d'excellence en matière d'immigration pour la protection de l'enfance; et de Liz Okai, gestionnaire, Centre d'excellence en matière d'immigration pour la protection de l'enfance. Elles représentent toutes le Centre d'excellence en matière d'immigration pour la protection de l'enfance de la Société d'aide à l'enfance de Peel.

Par vidéoconférence, nous accueillons Terence Hamilton, spécialiste en matière de politiques à UNICEF Canada.

Je remercie tous les témoins d'être parmi nous aujourd'hui. Je leur rappelle qu'ils disposeront de quatre minutes pour faire leur déclaration préliminaire, après quoi les membres du comité poseront des questions. Nous allons commencer par la déclaration préliminaire de la Société d'aide à l'enfance de Peel. Madame Moellenkamp, vous avez la parole.

**Mary Beth Moellenkamp, directrice générale, Société d'aide à l'enfance de Peel :** Honorables sénatrices et sénateurs, je vous remercie de nous accueillir ici aujourd'hui. C'est un plaisir d'annoncer que nous sommes favorables au projet de loi S-235. Nous sommes ici pour parler au nom des enfants et des jeunes à qui nous offrons des services au sein des systèmes de protection de l'enfance de l'Ontario.

Le Centre d'excellence en immigration pour la protection de l'enfance — ou CWICE, d'après l'acronyme anglais — de la Société d'aide à l'enfance de Peel, offre des services de consultation et un soutien essentiels aux professionnels de la protection de l'enfance en mettant l'accent sur les recoupements complexes entre la protection de l'enfance et l'immigration. Grâce au financement du ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires, nous participons à l'établissement de partenariats et de protocoles aux échelons local, provincial et fédéral en vue de régler des problèmes liés à l'immigration. Pour dire les choses simplement, nous avons écouté le premier groupe de témoins, et nous voulons prévenir certains des problèmes dont ils vous ont parlé plus tôt aujourd'hui.

Les enfants, les jeunes et les familles à qui nous offrons des services sont parmi les plus vulnérables de nos villes et de nos collectivités. Nos enfants et nos jeunes se sentent souvent invisibles, et ils se heurtent à des obstacles que d'autres enfants et jeunes ne rencontrent pas. Comme il a été dit plus tôt, pour eux, la citoyenneté est plus qu'un statut juridique. Elle symbolise

children and given every opportunity for full integration into society.

The 2017 amendment of the Citizenship Act permitted child welfare agencies to apply for citizenship on behalf of children in their care, and it was a pivotal starting place. However, extensive documentation, as we heard, is often unobtainable for children in care, which leads many of them to leave our system without proper identification or citizenship.

This bill proposes to extend citizenship to children in government care, however, in a manner akin to citizenship acquisition through parental lineage. In this scenario, the provincial or territorial child welfare agencies with legal responsibility for that child would facilitate that process.

Insights from Indigenous communities and our own client experiences underscore the profound long-term and generational impacts and effects of policy within the child welfare and immigration sectors. We know we have to do better. This requires collaboration between provincial and federal systems to close legislative gaps and to work in partnership to address the complexity of this issue.

Bill S-235 promises consistent, empathetic management of citizenship cases for children and youth in foster care, preventing the risk of statelessness, deportation and related traumas. It offers a significant opportunity to enhance these young individuals' lives, granting them the security and sense of belonging crucial for their well-being and future success.

With that, I will pass on to Ms. Ungara.

**Danielle Ungara, Manager, Child Welfare Immigration Centre of Excellence, Peel Children's Aid Society:** Honourable senators, it's hard to fathom how someone who's been in care since the age of 5 and is now an adult in 2023 can still be without citizenship. However, that is the case for a small group of individuals. In 5 years, CWICE has responded to 170 citizenship referrals. We have worked to uphold children's right to hold citizenship and ensure the best interests of their considerations. However, we've witnessed the negative impact of overdue citizenships, and today there are 16 individuals in Ontario facing significant barriers. These include a 16-year-old born in Syria who has lived in Canada since age 6, as well as a 17-year-old born in Jamaica and a 19-year-old born in Pakistan who entered foster care at ages 13 and 12 respectively; no one applied for their citizenship.

l'acceptation et procure un sentiment d'appartenance. Ces jeunes, en tant que pupilles de l'État, doivent être reconnus comme des enfants du Canada et se voir accorder toutes les chances de s'intégrer pleinement à la société.

En 2017, la modification de la Loi sur la citoyenneté a permis aux organismes de protection de l'enfance de présenter des demandes de citoyenneté au nom des enfants sous leur tutelle, et c'était un point de départ essentiel. Cependant, comme nous l'avons entendu, les nombreux documents requis pour les enfants pris en charge sont souvent impossibles à obtenir, ce qui amène bon nombre d'entre eux à quitter notre système sans pièces d'identité valides ni citoyenneté.

Le projet de loi a pour objet de permettre aux enfants sous la tutelle de l'État d'acquérir la citoyenneté, mais d'une manière qui s'apparente à l'acquisition par filiation. Dans un tel cas de figure, les organismes provinciaux ou territoriaux de protection de l'enfance qui sont légalement responsables de l'enfant faciliteraient le processus.

Les commentaires formulés par les communautés autochtones et notre propre expérience auprès de notre clientèle mettent en évidence les répercussions profondes, durables et générationnelles des politiques au sein des secteurs de la protection de l'enfance et de l'immigration. Nous savons que nous devons faire mieux, et cela exige que les systèmes provinciaux et fédéral collaborent en vue de combler les lacunes législatives et travaillent en partenariat afin de s'attaquer à cette question complexe.

Le projet de loi S-235 est censé permettre une gestion cohérente et empathique des dossiers de citoyenneté des enfants et des jeunes qui vivent en famille d'accueil, et prévenir ainsi le risque d'apatridie, d'expulsion et de traumatismes connexes. Il représente une excellente occasion d'améliorer la vie de ces jeunes en leur offrant la sécurité et le sentiment d'appartenance essentiels à leur bien-être et à leur réussite future.

Sur ce, je cède la parole à Mme Ungara.

**Danielle Ungara, gestionnaire, Centre d'excellence en matière d'immigration pour la protection de l'enfance, Société d'aide à l'enfance de Peel :** Honorables sénatrices et sénateurs, il est difficile de comprendre que quelqu'un qui a été placé en famille d'accueil à l'âge de cinq ans et qui est maintenant un adulte en 2023 n'ait toujours pas la citoyenneté. C'est pourtant le cas pour un petit groupe de personnes. En cinq ans, le CWICE a traité 170 dossiers de citoyenneté qui lui ont été confiés. Nous avons cherché à défendre le droit des enfants à la citoyenneté et à faire en sorte que leur intérêt supérieur soit pris en considération. Cependant, nous avons été témoins des répercussions négatives d'une citoyenneté qui se fait attendre depuis longtemps, et aujourd'hui, 16 personnes en Ontario font face à des obstacles importants. Il y a notamment une personne de 16 ans qui est née en Syrie et qui vit au Canada

Bill S-235 provides hope of citizenship and prevents the deportation of our country's children. Adopting these amendments will allow for more equitable pathways and outcomes to exist. I'll pass things to my colleague now.

**Fatima Mukai, Immigration Specialist, Child Welfare Immigration Centre of Excellence, Peel Children's Aid Society:** More than 10 years ago, I worked with a sibling group in foster care; I recently learned that the oldest was deported to a war-torn country where he died soon after. This traumatized his surviving siblings. One had a rapid mental health decline and until recently was facing deportation.

As a child welfare immigration specialist, I have worked directly with several individuals who required citizenship grant applications either while in care or after they had transitioned into adulthood. They have all experienced significant trauma and more than half have mental health and/or developmental challenges.

Other times, this has been a complicating factor in their involvement in the criminal justice system. I have witnessed how citizenship can prevent painful outcomes and reduce barriers for children in care.

Honourable senators, please endorse Bill S-235. Thank you.

**The Chair:** Thank you. Ms. Okai, unfortunately, we have gone way over your four minutes. We need to let Mr. Hamilton have his four minutes. Hopefully, we can address questions to you, Ms. Okai. I apologize.

**Terence Hamilton, Policy Specialist, UNICEF Canada:** Thank you. I will try to be brief.

Thank you, chair and honourable senators of the committee. I'm joining you today from the traditional territories of the Wendat, Petun, Haudenosaunee and Anishinaabe peoples under the jurisdiction of Treaty 13 here in Toronto.

As you're likely aware, UNICEF's mandate is to advance children's universal human rights, guided by the Convention on the Rights of the Child. As the only organization mentioned in

depuis l'âge de 6 ans, de même qu'une personne de 17 ans née en Jamaïque et une autre de 19 ans née au Pakistan, qui ont été placées en famille d'accueil à l'âge de 13 et de 12 ans respectivement. Aucune d'entre elles n'a présenté de demande de citoyenneté.

Le projet de loi S-235 permet d'espérer que des enfants de notre pays pourront obtenir la citoyenneté et éviter l'expulsion. L'adoption de ces modifications permettra de créer des voies et des résultats plus équitables. Je cède maintenant la parole à ma collègue.

**Fatima Mukai, spécialiste de l'immigration, Centre d'excellence en matière d'immigration pour la protection de l'enfance, Société d'aide à l'enfance de Peel :** Il y a plus de 10 ans, j'ai travaillé auprès de membres d'une fratrie en famille d'accueil. J'ai récemment appris que l'aîné avait été expulsé vers un pays ravagé par la guerre, où il est mort peu de temps après. Cela a traumatisé ses frères et sœurs survivants. La santé mentale de l'un d'eux s'est rapidement détériorée et, jusqu'à tout récemment, il était menacé d'expulsion.

En tant que spécialiste en matière d'immigration pour la protection de l'enfance, j'ai travaillé directement auprès de plusieurs personnes qui avaient besoin d'une demande d'attribution de la citoyenneté, que ce soit pendant qu'elles étaient en famille d'accueil ou après qu'elles sont devenues des adultes. Elles ont toutes subi un traumatisme important, et plus de la moitié d'entre elles ont des problèmes de santé mentale ou de développement.

Dans d'autres cas, cela a été un facteur de complication dans leurs démêlés avec le système de justice pénale. J'ai vu comment la citoyenneté peut permettre d'éviter des situations pénibles et de réduire les obstacles que doivent surmonter les enfants en famille d'accueil.

Honorables sénateurs et sénatrices, je vous exhorte à appuyer le projet de loi S-235. Merci.

**La présidente :** Merci. Madame Okai, malheureusement, nous avons largement dépassé les quatre minutes dont vous disposez. Nous devons permettre à M. Hamilton d'utiliser ses quatre minutes. J'espère que nous pourrions vous poser des questions, madame Okai. Veuillez m'excuser.

**Terence Hamilton, spécialiste en matière de politiques, UNICEF Canada :** Merci. Je vais essayer d'être bref.

Merci, madame la présidente et honorables sénateurs. Je m'adresse à vous aujourd'hui depuis Toronto, sur le territoire traditionnel des Wendat, des Petun, des Haudenosaunee et des Anishinaabe, qui est visé par le Traité n° 13.

Comme vous le savez probablement, l'UNICEF a pour mission de promouvoir les droits fondamentaux universels des enfants, conformément à la Convention relative aux droits de

the convention, UNICEF considers itself the flag-bearer for the rights of children in every jurisdiction where we operate.

Here in Canada, we advocate for the fulsome implementation of the convention in domestic law, the use of global best practices in child rights governance and the inclusion of the voices and opinions of children and youth in decisions that affect them.

One of the key processes we advocate for in that regard is the use of Child Rights Impact Assessments, or CRIA. Similar to the Gender-based Analysis Plus, or GBA Plus, process, a CRIA is used to assess the positive and negative implications of policy or legislation on the rights of diverse children.

UNICEF Canada has long advocated for the use of CRIA in Canada, and were pleased to support the Department of Justice Canada in the development of a CRIA training module and template, which was released this past June.

Applying similar considerations, I will take the remainder of my time today to provide a cursory overview of the implications of the bill under study for the rights of children.

UNICEF Canada welcomes Bill S-235 as a measured, child rights-based response to the problem that children in the care of Canada's child welfare systems do not consistently receive the Canadian citizenship status to which they are entitled.

Much of the debate on this issue has focused on the risk of deportation faced by those without citizenship who receive a criminal conviction, and understandably so. While these outcomes are not representative of the majority of children in care who lack Canadian citizenship, they do represent the outcomes of systems in which the rights of children are not adequately prioritized and protected.

Bill S-235 acknowledges this fact right from the opening lines of the preamble, where it references Canada's duties as a state party to the United Nations Convention on the Rights of the Child, or UNCRC, and cites the protection of children and the upholding of children's rights as ". . . a fundamental value in Canadian society . . ."

In other words, Bill S-235 returns the vulnerable non-citizen child and their rights to the centre of the conversation, where they belong.

l'enfant, ou CDE. En tant qu'unique organisme mentionné dans cette convention, l'UNICEF se considère comme le porte-étendard des droits de l'enfant dans tous les pays où il est présent.

Ici, au Canada, nous prônons l'intégration complète de la CDE au droit national, l'utilisation de pratiques exemplaires mondiales en matière de gouvernance des droits de l'enfant et la prise en compte des voix et des opinions des enfants et des jeunes dans le cadre des décisions qui les touchent.

L'un des principaux processus que nous préconisons à cet égard est le recours à l'évaluation des répercussions sur les droits de l'enfant, ou ERDE. À l'instar de l'analyse comparative entre les sexes plus, ou ACS plus, l'ERDE sert à analyser les répercussions positives et négatives des politiques ou des lois sur les droits de divers enfants.

UNICEF Canada, qui préconise depuis longtemps l'utilisation de l'ERDE au Canada, a eu le plaisir d'aider le ministère de la Justice du Canada à élaborer un module de formation sur l'ERDE ainsi qu'un modèle d'ERDE, qui a été publié en juin dernier.

Conformément aux considérations que je viens d'exposer, je vais utiliser le temps de parole qu'il me reste aujourd'hui pour donner un bref aperçu des répercussions du projet de loi à l'étude sur les droits des enfants.

UNICEF Canada accueille favorablement le projet de loi S-235, étant d'avis qu'il s'agit d'une solution mesurée et axée sur les droits de l'enfant au problème que représente le fait que des enfants pris en charge par les systèmes de protection de l'enfance du Canada ne reçoivent pas toujours le statut de citoyen canadien auquel ils ont droit.

Une grande partie du débat sur cette question a porté sur le risque d'expulsion auquel sont exposés ceux qui n'ont pas la citoyenneté et qui sont reconnus coupables d'un acte criminel, ce qui est compréhensible. Cette situation n'est pas représentative de la plupart des enfants en famille d'accueil qui n'ont pas la citoyenneté canadienne, mais il s'agit d'un effet typique de systèmes au sein desquels les droits des enfants ne se voient pas accorder un rang de priorité adéquat et ne sont pas bien protégés.

Ce fait est reconnu dès les premières lignes du préambule projet de loi S-235, où sont énoncées les obligations du Canada en tant qu'État partie à la CDE, et où il est mentionné que la protection des enfants et la défense de leurs droits constituent « une valeur fondamentale de la société canadienne ».

Autrement dit, le projet de loi S-235 remet les enfants vulnérables n'ayant pas la citoyenneté canadienne et les droits de ces enfants au cœur de la discussion, là où ils devraient être.

As Senator Jaffer documented in her sponsoring speech in June, and as we've heard from my colleagues here today, many of the adults did not have citizenship primarily because the Canadian child welfare authorities to whom their care was entrusted failed to make an application on their behalf for the citizenship to which they should have rightly been entitled.

Some did not even realize they were not Canadian citizens until they came into contact with the criminal justice system as adults.

In our opinion, this is a clear violation of the rights of children.

The state and, by extension, the child welfare agency acting *in loco parentis*, have a duty to protect and promote the child's best interests. It is eminently reasonable to assume that making an application for Canadian citizenship for non-citizen children in the care of child welfare systems would be to act in that child's best interests.

Pursuant to articles 7 and 8 under the UNCRC, all children have the right to a legally registered name and nationality. Where a child is deprived of some element of his or her identity, Canada — as a state party to the convention — has a duty to provide appropriate assistance and protection, with a view to re-establishing speedily his or her identity.

Furthermore, as part of determining the child's best interests, the right of children to be heard in decisions that affect them under article 12 is considered one of the four guiding principles of the convention. Any administrative proceedings pertaining to a child's immigration status that proceed without their knowledge and participation are clearly inconsistent with article 12.

Of course, in order to participate meaningfully in proceedings that affect them, children must be informed of the decision under consideration, in language comprehensible to them. Children who are never informed of the opportunity to make an application for citizenship are therefore denied their right to express their views on a matter of clear importance to them.

**The Chair:** Thank you, Mr. Hamilton. I'm sorry, we are out of time. Hopefully, you will get some time back in the questions. We will proceed to questions. There's a long lineup of senators who want to ask questions. We have three minutes each. Ms. Okai, I will cede my time to you. You have come a long way. You are welcome to make your statement now.

**Liz Okai, Manager, Child Welfare Immigration Centre of Excellence, Peel Children's Aid Society:** Thank you. In conclusion, honourable senators, there are several barriers

Comme la sénatrice Jaffer l'a souligné dans son discours à titre de marraine en juin, et comme mes collègues l'ont dit aujourd'hui, si bon nombre des adultes n'avaient pas la citoyenneté, c'est principalement parce que les services canadiens de protection de l'enfance auxquels ils avaient été confiés n'ont pas présenté de demande en leur nom afin qu'ils obtiennent la citoyenneté, à laquelle ils auraient dû avoir droit.

Certains d'entre eux n'étaient même pas conscients du fait qu'ils n'étaient pas citoyens canadiens avant d'avoir des démêlés avec le système de justice pénale à l'âge adulte.

À notre avis, il s'agit d'une violation flagrante des droits des enfants.

L'État et, par extension, l'organisme de protection de l'enfance tenant lieu de parent ont le devoir de protéger et de promouvoir l'intérêt supérieur de l'enfant. Il est éminemment raisonnable de supposer que la présentation d'une demande de citoyenneté canadienne pour le compte d'un enfant non citoyen pris en charge par les services de protection de l'enfance serait dans l'intérêt supérieur de cet enfant.

Selon les articles 7 et 8 de la CDE, tous les enfants ont droit à un nom et à une nationalité légalement enregistrés. Lorsqu'un enfant est privé d'un élément constitutif de son identité, le Canada, en tant qu'État partie à cette convention, a le devoir de fournir une aide et une protection adéquates en vue du rétablissement rapide de son identité.

En outre, dans le cadre de la détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant, le droit d'un enfant d'être entendu sur toute question l'intéressant en vertu de l'article 12 est considéré comme l'un des quatre principes directeurs de la CDE. Toute procédure administrative relative au statut d'immigration d'un enfant qui se déroule à l'insu de cet enfant et sans sa participation est clairement incompatible avec l'article 12.

Bien sûr, pour pouvoir participer véritablement à une procédure l'intéressant, l'enfant doit être informé de la décision à l'étude, et ce, dans une langue qu'il comprend. Ainsi, l'enfant qui n'a jamais été informé de la possibilité de présenter une demande de citoyenneté est privé de son droit d'exprimer son opinion sur une question qui revêt une importance évidente pour lui.

**La présidente :** Merci, monsieur Hamilton. Je suis désolé, mais votre temps est écoulé. Vous aurez peut-être l'occasion de poursuivre en répondant à des questions. Nous allons passer aux questions. Il y a une longue liste de sénateurs qui veulent en poser. Nous disposons de trois minutes chacun. Madame Okai, je vais vous céder mon temps de parole. Vous venez de loin. Vous pouvez faire votre déclaration maintenant.

**Liz Okai, gestionnaire, Centre d'excellence en matière d'immigration pour la protection de l'enfance, Société d'aide à l'enfance de Peel :** Merci. En conclusion, honorables

children in the foster care system face in obtaining citizenship, such as intellectual disabilities, developmental disabilities and lack of identity documentation. We've mentioned criminality as well, and especially the lack of knowledge on the part of child welfare professionals has caused this.

It is important to note that much of the justice system involvement for many of these youth has been the result of unresolved trauma, mental illness and developmental and intellectual disabilities. While the Child Welfare Immigration Centre of Excellence has been supporting children and youth in Ontario with the citizenship application process, there are many other children across Canada who may not have similar services and supports. Bill S-235 would provide a much-needed consistency in ensuring equity across Canada for this vulnerable group of children. The bill will prevent youth and young adults from being deported to countries they do not know or have no ties to.

These are Canadian children, honourable senators, who need a sense of belonging and permanency, and we owe it to them to make this a reality. Thank you so much for giving us your ears.

**The Chair:** Thank you, Ms. Okai.

**Senator Cordy:** Thank you, all. It's been an excellent panel. You've all said that you welcome this bill, so I will ask you about things happening in other places.

Mr. Hamilton, you spoke about global best practices. I wonder if you could share what some of those are. Ms. Okai, you spoke about overcoming the barriers. I wonder if you could expand on that because I know you were speaking quickly.

**The Chair:** Mr. Hamilton, why don't you go first?

**Mr. Hamilton:** I will be quick. I did reach out to UNICEF colleagues across the world to try to find some comparable statute to what is under consideration by this committee, and I could not find anything. I will say that this would be an opportunity for Canada, once again, to show leadership in this area of children's rights by being one of the first jurisdictions to pass such legislation.

**Ms. Okai:** Thank you. Some of the barriers have been, first of all, the lack of knowledge on the part of child welfare professionals. The Child Welfare Immigration Centre of Excellence is filling that gap right now. We offer national training to bring awareness to this issue.

sénateurs, les enfants placés en famille d'accueil doivent surmonter plusieurs obstacles afin d'obtenir la citoyenneté, notamment des déficiences intellectuelles, des troubles du développement et l'absence de documents d'identité. Nous avons aussi mentionné la criminalité, et surtout le manque de connaissances de la part des professionnels de la protection de l'enfance.

Il est important de noter qu'une grande partie de ces jeunes qui ont des démêlés avec le système de justice souffrent de traumatismes non résolus, de maladies mentales, de troubles du développement et de déficiences intellectuelles. Le Centre d'excellence en matière d'immigration pour la protection de l'enfance soutient les enfants et les jeunes de l'Ontario dans le cadre du processus de demande de citoyenneté, mais il y a de nombreux autres enfants au Canada qui ne bénéficient peut-être pas de services et de mesures de soutien semblables. Le projet de loi S-235 assurerait une uniformité indispensable au moment de garantir l'équité à l'échelle du Canada pour ce groupe d'enfants vulnérables. Le projet de loi permettra d'éviter que des jeunes et de jeunes adultes soient expulsés vers des pays qu'ils ne connaissent pas ou avec lesquels ils n'ont aucun lien.

Honorables sénateurs, il s'agit d'enfants canadiens qui ont besoin d'un sentiment d'appartenance et de permanence, et nous avons le devoir envers eux de faire en sorte que cela devienne une réalité. Merci beaucoup de nous avoir prêté une oreille attentive.

**La présidente :** Merci, madame Okai.

**La sénatrice Cordy :** Merci à tous les témoins. Vous avez été excellents, et comme votre soutien au projet de loi est unanime, je vais vous poser des questions sur ce qui se passe ailleurs.

Monsieur Hamilton, vous avez fait allusion à des pratiques exemplaires mondiales. Je me demande si vous pourriez en mentionner quelques-unes. Madame Okai, vous avez parlé d'obstacles à surmonter. J'aimerais que vous nous en disiez plus à ce sujet, car je sais que vous deviez faire vite.

**La présidente :** Monsieur Hamilton, allez-y en premier.

**M. Hamilton :** Je serai bref. J'ai communiqué avec des collègues de l'UNICEF de partout dans le monde pour essayer de trouver un texte législatif comparable à celui que vous êtes en train d'étudier, et je n'ai rien trouvé. Je dirais que le Canada a encore une fois l'occasion de faire preuve de leadership dans le domaine des droits de l'enfant en étant l'un des premiers pays à adopter une loi de ce genre.

**Mme Okai :** Merci. En ce qui concerne les obstacles, je mentionnerais tout d'abord le manque de connaissances de la part des professionnels de la protection de l'enfance. Le Centre d'excellence en matière d'immigration pour la protection de l'enfance est en train de combler cette lacune. Nous offrons une formation nationale pour sensibiliser les gens à cette question.

Other barriers have been that these children often don't even know they're non-citizens, or they don't have information to give to professionals when they ask for it. They don't have the know-how. They don't have their own history.

Just applying for citizenship has been difficult. Once they leave care, it's even worse. The barriers have been the know-how, they don't have the supports — the financial part. At the cost of \$630, a youth or young adult might say, "I'll do it when I get money," so they put it on the back burner.

Then, with respect to their intellectual and cognitive disabilities, looking at a citizenship application requires a lot of information and a lot of jumping through hoops. They cannot do it without the supports that we are able to offer.

**Senator Seidman:** Thank you very much to everyone on our panel for being with us today as we try to understand the important aspects of this piece of legislation.

I think I'm going to address the Peel Children's Aid Society specifically because it's my understanding that organizations like the Child Welfare Immigration Centre of Excellence, as you referred to, and the Ontario Council of Agencies Serving Immigrants have a substantial infrastructure addressing issues of immigration and citizenship for children in care in Ontario.

I'd like to know from you, thinking about the national issues associated with this legislation, and the other provinces, regions and territories that are going to have to deal with it, what types of services, supports and administrative resources are necessary at the provincial level in order to facilitate this kind of legislation? Whoever would like to answer that question, please go ahead.

**Ms. Moellenkamp:** In Ontario — you're right — we have built some infrastructure around this proactively to address this issue. We are the only province that has something like this.

In 2020, we brought together leaders from across Canada to talk about this issue and what would be needed to have a national framework and response to this. Really, it came down to funding and what that would potentially look like.

There's always this challenge between — we've heard a little bit about it here — what is the province's responsibility and what is the federal responsibility?

From my perspective, we could build a national framework. We've done bilateral agreements to end gender-based violence and other pieces. I would love to see a commitment between the federal government and the provincial governments to really talk about this issue, because while it's the province's responsibility

Parmi les autres obstacles, il y a le fait que, bien souvent, ces enfants ne savent même pas qu'ils sont des non-citoyens, ou le fait qu'ils n'ont pas de renseignements à fournir aux professionnels qui leur en demandent. Ils n'ont pas les connaissances. Ils n'ont pas leur propre histoire.

Le simple fait de demander la citoyenneté a été difficile. Une fois qu'ils quittent leur famille d'accueil, c'est encore pire. Les obstacles ont été le manque de connaissances, l'absence de mesures de soutien : l'aspect financier. À un coût de 630 \$, l'adolescent ou le jeune adulte se dira peut-être : « Je le ferai quand j'aurai de l'argent », et il met cela en veilleuse.

Ensuite, il y a les déficiences intellectuelles et cognitives. Une demande de citoyenneté exige beaucoup de renseignements et une foule de démarches. Ils ne peuvent pas y arriver sans le soutien que nous sommes en mesure d'offrir.

**La sénatrice Seidman :** Merci beaucoup à tous les membres du groupe de témoins d'être ici aujourd'hui alors que nous essayons de comprendre les aspects importants du projet de loi.

Je pense que je vais m'adresser à la Société d'aide à l'enfance de Peel, car je crois comprendre que des organisations comme le Centre d'excellence en matière d'immigration pour la protection de l'enfance, comme vous l'avez dit, et l'Ontario Council of Agencies Serving Immigrants disposent d'une infrastructure importante pour traiter les questions relatives à l'immigration et à la citoyenneté des enfants pris en charge en Ontario.

J'aimerais que vous me disiez, compte tenu des enjeux nationaux associés à ce projet de loi et des autres provinces, régions et territoires qui devront composer avec lui, quels types de services, de mesures de soutien et de ressources administratives sont nécessaires à l'échelon provincial pour faciliter la mise en œuvre de ce genre de texte législatif? Quiconque souhaite répondre à cette question peut le faire.

**Mme Moellenkamp :** En Ontario — vous avez raison —, nous avons mis en place de façon proactive une infrastructure pour régler ce problème. Nous sommes la seule province à avoir quelque chose de ce genre.

En 2020, nous avons réuni des dirigeants de partout au Canada pour discuter de cette question et de ce qui serait nécessaire pour établir un cadre national en réponse à cela. En fait, c'était une question de financement et de ce à quoi cela pourrait ressembler.

Il est toujours difficile — nous en avons un peu entendu parler ici — de déterminer quelle est la responsabilité de la province et quelle est la responsabilité du gouvernement fédéral.

À mon avis, nous pourrions créer un cadre national. Nous avons conclu des ententes bilatérales pour éliminer la violence fondée sur le sexe et d'autres éléments. J'aimerais que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux s'engagent à vraiment parler de cette question, car la prise en

to care for children and youth, and to address child welfare, the federal government has responsibility around immigration and addressing citizenship.

So if we could work together and have consistent principles, standards and processes, I think we could implement this bill in a consistent way across Canada.

**Senator Seidman:** As far as resources and infrastructure are concerned, if I understood you correctly, you're saying it's funding.

**Ms. Moellenkamp:** It's funding. We have had other provinces that have said that if they had the funding, they would fund us to do the work for them. There is some consistency in terms of how that work is and helping them navigate that intersection between child welfare and the immigration system.

So it depends upon the province and their availability of funding to address this.

Frankly, with respect to understanding the issue — and you heard Ms. Mukai speak about this — it's taken some time for child welfare to understand the impact this has had on children and youth. If you're not in a community that's a diverse population or has a port of entry, it might not be top of mind. We've heard about the challenges with data.

So until you see that as a challenge or a problem, child welfare is typically reactive in its response versus proactive. One of the things we are proud of in Ontario is that we were able to take a proactive response to this. We didn't have funding. We started this on our own as an organization to do this, and the provincial government came along to help support that.

We need to talk more about that on a national scale.

**Senator Osler:** Thank you to all the witnesses for being here today. My question is for the Child Welfare Immigration Centre of Excellence. It is the same question I asked in the first panel.

This committee has heard from previous witnesses who raised concerns that this bill would incentivize placing children in care as "anchor relatives" whereby children would be sent to Canada unaccompanied for the purpose of securing citizenship for their family.

Whoever feels best placed to answer, in your experience and opinion, how probable is that?

charge des enfants et des jeunes ainsi que la protection de l'enfance relèvent des provinces, mais l'immigration et la citoyenneté relèvent du gouvernement fédéral.

Donc, si nous pouvions travailler ensemble et avoir des principes, des normes et des processus cohérents, je pense que nous pourrions mettre en œuvre le projet de loi de façon uniforme partout au Canada.

**La sénatrice Seidman :** En ce qui concerne les ressources et l'infrastructure, si j'ai bien compris, vous dites qu'il s'agit de financement.

**Mme Moellenkamp :** C'est le financement. D'autres provinces nous ont dit que, si elles avaient les fonds, elles nous financeraient pour que nous fassions le travail à leur place. Il y a une certaine uniformité dans la façon dont cela fonctionne et dans la manière de les aider à s'y retrouver entre la protection de l'enfance et le système d'immigration.

Donc, cela dépend de la province et de la disponibilité des fonds dont elle dispose pour régler le problème.

Bien honnêtement, en ce qui concerne la compréhension du problème — et vous avez entendu Mme Mukai en parler —, il a fallu un certain temps aux services de protection de l'enfance pour comprendre les répercussions que cela a eues sur les enfants et les jeunes. Si vous ne vous trouvez pas dans une collectivité dont la population est diversifiée ou qui dispose d'un point d'entrée, ce n'est peut-être pas une grande préoccupation. Nous avons entendu parler des défis liés aux données.

Ainsi, jusqu'à ce que l'on considère qu'il s'agit d'un défi ou d'un problème, les services de protection de l'enfance réagissent généralement de manière réactive plutôt que proactive. L'une des choses dont nous sommes fiers en Ontario, c'est que nous avons pu prendre des mesures proactives à cet égard. Nous n'avions pas de financement. Nous avons commencé par nous-mêmes, en tant qu'organisation, puis le gouvernement provincial a apporté son aide.

Nous devons en parler davantage à l'échelle nationale.

**La sénatrice Osler :** Je remercie tous les témoins d'être ici aujourd'hui. Ma question s'adresse au Centre d'excellence en matière d'immigration pour la protection de l'enfance. C'est la même question que j'ai posée au premier groupe de témoins.

Le comité a entendu d'autres témoins qui ont dit craindre que le projet de loi n'incite à placer les enfants dans des familles d'accueil en tant que « membres de la famille prêts à aider », c'est-à-dire que des enfants seraient envoyés au Canada non accompagnés dans le but d'obtenir la citoyenneté pour leur famille.

Qui se sent le mieux placé pour nous dire, selon votre expérience et votre opinion, dans quelle mesure cette situation est probable?

**Ms. Ungara:** I can take that question. Thank you so much.

You might know that we do some work with unaccompanied and separated children. We have typically seen about 50 a year for the last few years. Then last year, we saw that number more than double to 122 children and youth, mostly in Ontario. We were able to work with an organization — Jewish Immigrant Aid Services, or JIAS, Toronto — funded by IRCC, to do a study last year. We published that report this year, making some recommendations for a national framework.

We do hear this myth from time to time that children might be used as an anchor. The reality is that we have little evidence that supports that children are used as anchors and that their families arrive later. We know there are limited provisions for children in the reunification process once they arrive here.

We also feel there's no evidence that children and youth, or families, have substantive knowledge about the immigration system prior to arriving.

**Senator Osler:** Thank you. Mr. Hamilton, would you like to opine?

**Mr. Hamilton:** Sure.

From what we've heard from the experts on the front line today, the child who deserves citizenship should be at the centre of the conversation. There are other mechanisms that can be identified for the misuse of the system or for people who are making applications they should not be making.

As we've heard from the Centre for Refugee Children and others, these are small numbers. We should be prioritizing that children who are entitled to citizenship are indeed being granted it under the legislation.

**Senator Osler:** Thank you.

**Senator Jaffer:** I have two questions. First of all, I want to thank CWICE. You have given me so much information and many resources, and supported me on this from day one. Thank you so much to all of you.

I have one question for you, Ms. Moellenkamp. Can you speak about and give further insight — Ms. Alyaan covered it a little bit — on the ways in which the lack of citizenship has affected the people you serve and who have aged out of care?

**Mme Ungara :** Je peux répondre à cette question. Merci beaucoup.

Vous savez peut-être que nous travaillons auprès d'enfants non accompagnés et séparés de leur famille. Au cours des dernières années, nous en avons vu généralement une cinquantaine par année. Puis, l'an dernier, ce nombre a plus que doublé, passant à 122 enfants et jeunes, principalement en Ontario. Nous avons pu travailler avec une organisation — Jewish Immigrant Aid Services, ou JIAS, à Toronto — financée par IRCC, afin de mener une étude l'année dernière. Nous avons publié ce rapport cette année et formulé des recommandations en vue d'un cadre national.

Nous entendons parfois ce mythe selon lequel les enfants pourraient être utilisés comme point d'ancrage. La réalité, c'est que nous disposons de peu de preuves permettant d'affirmer que les enfants sont utilisés comme points d'ancrage et que leur famille arrive par la suite. Nous savons qu'il existe des dispositions limitées concernant les enfants dans le processus de réunification une fois qu'ils sont arrivés au pays.

Nous estimons également que rien ne prouve que les enfants et les jeunes, ou les familles, ont une connaissance approfondie du système d'immigration avant leur arrivée.

**La sénatrice Osler :** Merci. Monsieur Hamilton, souhaitez-vous vous prononcer?

**M. Hamilton :** Bien sûr.

D'après ce que nous ont dit les experts de première ligne aujourd'hui, l'enfant qui mérite la citoyenneté devrait être au centre de la conversation. Il existe d'autres mécanismes qui peuvent être désignés en ce qui concerne la mauvaise utilisation du système ou les personnes qui font des demandes qu'elles ne devraient pas faire.

Comme nous l'ont dit les représentantes du centre pour les enfants réfugiés et d'autres personnes, il s'agit de petits nombres. Nous devrions nous assurer en priorité que les enfants qui ont droit à la citoyenneté se la voient effectivement accorder en vertu de la loi.

**La sénatrice Osler :** Merci.

**La sénatrice Jaffer :** J'ai deux questions. Tout d'abord, je tiens à remercier les représentantes du CWICE. Vous m'avez donné beaucoup d'information et de ressources et vous m'avez appuyée dès le début. Merci beaucoup à vous toutes.

J'ai une question pour vous, madame Moellenkamp. Pouvez-vous nous en dire davantage — Mme Alyaan en a parlé un peu — sur la façon dont le fait de ne pas avoir la citoyenneté a affecté les personnes dont vous vous occupez et qui ont atteint l'âge de cesser d'être prises en charge?

**Ms. Moellenkamp:** I'd be happy to answer that.

We heard a bit in the first panel about the impacts on children and youth who are not able to access post-secondary education, as well as underemployment issues. With respect to children and youth who come into the child welfare system, we already know we are addressing issues of overrepresentation — specifically of Black, racialized and Indigenous children and youth. When you add on top of that the fact that they have an abuse or neglect trauma history, and then they don't have citizenship or that sense of belonging — and we think about what we're hearing about the potential of children and youth going into the justice system — those are impacts that our children and youth are facing because of that systemic barrier.

That sense of belonging is not something we can appreciate for a child or youth. If we're able to address that and give them that security and sense of safety, they will be able to thrive. That's what we want: to change outcomes for children and youth. We know what those outcomes are, so we need to reduce every barrier possible in order to do that.

**Senator Jaffer:** Thank you so much. I have a question for you, Mr. Hamilton. Canada is a signatory to the Convention on the Rights of the Child, and one of the articles under that convention is to seek citizenship for people under care. What has Canada's record been on that, Mr. Hamilton?

**Mr. Hamilton:** Canada is a signatory to the convention and has ratified it, but it has not fully implemented it into domestic law, which is something we have long advocated for.

When it comes to the rights of children who do not have citizenship, Canada has been a leader internationally in pursuing citizenship either in their countries of origin or in Canada. But when it comes to the children whom this particular bill concerns — children who might have citizenship on paper but, effectively, have never been residents of that country since they were very young — obviously, Canada is not living up to the spirit and intention of articles 7 and 8, which pertain to nationality under the convention. That is my opinion.

**Senator Jaffer:** Thank you.

**Senator Moodie:** Thank you to the witnesses for being here today. Terence, it's good to see you.

I want to focus on one question. You are Peel Children's Aid Society. I'm a pediatrician. I know how children get taken from their families. You have a role in that. At the same time, you

**Mme Moellenkamp :** Je me ferai un plaisir de répondre à cette question.

Le premier groupe de témoins a évoqué les répercussions sur les enfants et les jeunes qui ne peuvent pas accéder à l'éducation postsecondaire, ainsi que les problèmes de sous-emploi. En ce qui concerne les enfants et les jeunes qui entrent dans le système de protection de l'enfance, nous savons déjà que nous faisons face à des problèmes de surreprésentation, en particulier chez les enfants et les jeunes noirs, racisés et autochtones. Si on ajoute à cela le fait qu'ils ont des antécédents de traumatisme lié à la violence ou à la négligence, puis le fait qu'ils n'ont pas la citoyenneté ou ce sentiment d'appartenance — et nous pensons à ce que nous entendons au sujet de la possibilité que des enfants et des jeunes entrent dans le système de justice —, ce sont des répercussions auxquelles nos enfants et nos jeunes font face en raison de cet obstacle systémique.

Ce sentiment d'appartenance, nous ne pouvons pas comprendre ce qu'il représente pour un enfant ou un jeune. Si nous pouvons régler ce problème et leur donner ce sentiment de sécurité, ils pourront s'épanouir. C'est ce que nous voulons : changer les résultats pour les enfants et les jeunes. Nous savons quels sont ces résultats, alors nous devons éliminer le plus d'obstacles possible afin d'y arriver.

**La sénatrice Jaffer :** Merci beaucoup. J'ai une question pour vous, monsieur Hamilton. Le Canada est signataire de la Convention relative aux droits de l'enfant, et l'un des articles de cette convention porte sur la demande de citoyenneté concernant des personnes prises en charge. Quel est le bilan du Canada à cet égard, monsieur Hamilton?

**M. Hamilton :** Le Canada est signataire de la convention et l'a ratifiée, mais il ne l'a pas pleinement mise en œuvre dans le droit national, ce que nous réclamons depuis longtemps.

En ce qui concerne les droits des enfants qui n'ont pas de citoyenneté, le Canada a été un chef de file à l'échelle internationale pour ce qui est de leur obtenir une citoyenneté, soit dans leur pays d'origine, soit ici. Mais lorsqu'il s'agit d'enfants visés par ce projet de loi — des enfants qui ont peut-être la citoyenneté d'un pays sur papier, mais qui, en réalité, n'ont jamais résidé dans ce pays depuis leur plus jeune âge —, il est évident que le Canada ne respecte pas l'esprit et l'intention des articles 7 et 8, qui ont trait à la nationalité en vertu de la convention. C'est mon opinion.

**La sénatrice Jaffer :** Merci.

**La sénatrice Moodie :** Je remercie les témoins d'être ici aujourd'hui. Terence, je suis heureuse de vous voir.

J'aimerais me concentrer sur une question. Vous représentez la Société de l'aide à l'enfance de Peel. Je suis pédiatre. Je sais comment les enfants sont enlevés à leur famille. Vous avez un

seem to intimately understand the issue faced by children who age out.

What's the failure rate in Mississauga, where you sit, and why do you have this failure rate, despite this incredible amount of information, resources and focus you have?

**Ms. Moellenkamp:** I can speak to that.

One of the things that we're doing as a system in Ontario is looking at how to redesign child welfare. The way I describe it is that it's a move from a sole focus on child protection to child, youth and family well-being. That's investing in early health and intervention, and working with ethnocultural partners to be able to change and redesign the system so we're not bringing children into care. We know the outcomes of that; we want to keep them at home and in their communities.

What I can proudly say in terms of the Peel Region is that despite a population of 1.5 million, we have fewer than 150 children in care. That's because of the programs and the work that we do with communities. With respect to the work of CWICE, because we have had this working for us for the past five years, we are not seeing children leave our care without having citizenship addressed or at least a process to start that.

What we wanted to do, having Pearson International Airport in our jurisdiction and because we had to build this expertise because we were seeing newcomers and new arrivals come into Peel and not being able to do that, we didn't want to have a different experience for a child in Sudbury or another part in Ontario that children and youth in our region were receiving benefits for.

Really, we became a centre of excellence, designated by other children's aid agencies in Ontario to help do this work. We're starting to see those shifts because we're able to do that. They talked about the teaching and service provision that they do.

Part of the role of the Child Welfare Immigration Centre of Excellence is to ensure that any child or youth who has left us have the opportunity to come back. It is our commitment to say, "If we failed you before, we will be here and help to navigate that process." That's why we're advocating for Bill S-235 — namely, to help us do that and to make that process easier.

rôle à jouer à cet égard. En même temps, vous semblez comprendre intimement le problème auquel font face les enfants qui ont atteint l'âge de ne plus être pris en charge.

Quel est le taux d'échec à Mississauga, où vous êtes établi, et pourquoi avez-vous ce taux d'échec, malgré la quantité incroyable d'informations, les ressources et la vision dont vous disposez?

**Mme Moellenkamp :** Je peux répondre à cette question.

L'une des choses que nous faisons en tant que système en Ontario, c'est d'examiner la façon de restructurer le système de protection de l'enfance. Je dirais qu'il s'agit d'un passage d'une approche axée uniquement sur la protection des enfants à une approche axée sur le bien-être des enfants, des jeunes et des familles. Il s'agit d'investir dans la santé et l'intervention précoces, et de travailler avec des partenaires ethnoculturels afin de pouvoir modifier et restructurer le système de manière à éviter que les enfants soient pris en charge. Nous en connaissons les résultats; nous voulons les garder chez eux et dans leur collectivité.

Ce que je peux dire avec fierté au sujet de la région de Peel, c'est que, malgré une population de 1,5 million d'habitants, moins de 150 enfants sont pris en charge. C'est grâce aux programmes que nous offrons et au travail que nous faisons auprès des collectivités. En ce qui concerne le travail du CWICE, parce que cela fonctionne pour nous depuis cinq ans, nous ne voyons pas d'enfants quitter nos services sans que la question de la citoyenneté ait été réglée ou, à tout le moins, sans qu'un processus soit enclenché à cet effet.

Ce que nous voulions faire, puisque l'aéroport international Pearson se trouve sur notre territoire, et parce que nous devons acquérir cette expertise, car nous voyions de nouveaux arrivants venir à Peel et nous ne pouvions pas le faire... nous ne voulions pas qu'un enfant de Sudbury ou d'une autre région de l'Ontario ait une expérience différente que celle dont tiraient profit les enfants et les jeunes de notre région.

En fait, nous sommes devenus un centre d'excellence désigné par d'autres organismes d'aide à l'enfance de l'Ontario afin d'aider à l'accomplissement de ce travail. Nous commençons à voir ces changements parce que nous sommes capables de faire le travail. Ils ont parlé de l'enseignement et de la prestation de services qu'ils offrent.

Une partie du rôle du Centre d'excellence en matière d'immigration pour la protection de l'enfance est de veiller à ce que tout enfant ou jeune qui nous a quittés ait la possibilité de revenir. Nous nous sommes engagés à dire : « Si nous vous avons laissé tomber auparavant, nous serons là pour vous aider à vous orienter dans le processus. » C'est pourquoi nous défendons le projet de loi S-235, à savoir pour nous aider à faire cela et pour faciliter ce processus.

**Senator Moodie:** Toronto, one of the biggest areas of issue, sits right beside you. Tell me how you have helped them. What's the issue? Is it funding? Is your message is not spreading because your teaching, your expertise, is not available to them? They are right beside you.

**Ms. Mukai:** If I may answer that, social workers are typically there to provide social work but are not versed on immigration issues. Often, we see files no one has looked at for many years. No one has made it part of the child's file. That, honourable senators, has changed. With the redesign, it is now obligatory to have a look at that and to have documents for each child in Ontario. I can't speak for other provinces, but we are changing. We are making roadways.

**Senator Moodie:** Do you have the data?

**Ms. Mukai:** I will refer that to Ms. Ungara.

**Ms. Ungara:** We have some of the data but not what you are hoping for in terms of the exact numbers.

[Translation]

**Senator Cormier:** My question is both simple and complex. I understand that the bill addresses some of the barriers you see in the system. Are there any issues you raise that aren't addressed in the bill and should be? Are there elements, obstacles you've identified that aren't in the bill that could be?

This sounds like a theoretical question, but it would help to better understand what is covered by the bill, for you. My question is for all of the witnesses.

[English]

**Ms. Ungara:** Thank you for the great question. I would love to hear everyone's answers on theory.

We are all registered social workers with decades of experience working with children and are all here supporting this bill. We believe this bill systematically integrates not only child rights — that is, the things our colleague online has spoken about — but also the best interests of the child.

I think that has come up a bit, both today and in the past. We know that it's not a hypothesis; it's a reality that it is integrated in this bill. We also know that what this bill is trying to address may not be for all children but for the children who are currently getting excluded. This bill is seeking to include the people who

**La sénatrice Moodie :** À côté de vous se trouve Toronto, l'une des régions où le problème est le plus important. Dites-moi comment vous les avez aidés. Quel est le problème? Est-ce le financement? Votre message ne se répand-il pas parce que votre enseignement, votre expertise, ne leur est pas accessible? Ils sont juste à côté de vous.

**Mme Mukai :** Si vous me permettez de répondre à cette question, les travailleurs sociaux sont habituellement là pour effectuer du travail social, mais ils ne connaissent pas très bien les questions d'immigration. Souvent, on voit des dossiers que personne n'a examinés depuis de nombreuses années. Personne ne les a intégrés au dossier de l'enfant. Cela, honorables sénateurs, a changé. Avec la restructuration, il est maintenant obligatoire d'examiner cela et d'avoir des documents pour chaque enfant en Ontario. Je ne peux pas parler pour les autres provinces, mais nous sommes en train de changer. Nous traçons la voie.

**La sénatrice Moodie :** Avez-vous les données?

**Mme Mukai :** Je vais demander à Mme Ungara de répondre.

**Mme Ungara :** Nous avons certaines données, mais pas les chiffres exacts que vous espérez.

[Français]

**Le sénateur Cormier :** Ma question est assez simple et complexe à la fois. Je comprends que le projet de loi vient régler certaines barrières que vous identifiez dans le système. Y a-t-il des enjeux que vous soulevez qui ne sont pas pris en compte dans le projet de loi et qui devraient l'être? Y a-t-il des éléments, des barrières que vous avez identifiés qui ne sont pas dans le projet de loi et qui pourraient y être?

C'est une question qui semble théorique, mais qui permettrait de mieux comprendre ce qui est couvert par le projet de loi, pour vous. Ma question s'adresse à l'ensemble des témoins.

[Traduction]

**Mme Ungara :** Merci de cette excellente question. J'aimerais beaucoup entendre les réponses de tout le monde sur la théorie.

Nous sommes toutes des travailleuses sociales autorisées qui ont des dizaines d'années d'expérience de travail auprès des enfants, et nous sommes toutes ici pour appuyer le projet de loi. Nous croyons qu'il intègre systématiquement non seulement les droits de l'enfant — c'est-à-dire les choses dont notre collègue en ligne a parlé —, mais aussi l'intérêt supérieur de l'enfant.

Je pense qu'on a parlé un peu de la question, aujourd'hui et par le passé. Nous savons que ce n'est pas une hypothèse; il s'agit d'une réalité qui est intégrée dans le projet de loi. Nous savons aussi que ce que le projet de loi tente de régler ne vise peut-être pas tous les enfants, mais qu'il vise ceux qui sont

are the most vulnerable and who may not be covered already. I think it is fairly thorough in its breadth.

I will invite my colleagues to answer also.

**Ms. Okai:** Thank you, Danielle. This bill seeks to remove the barriers that we have been talking about. If Bill S-235 passes, I think this vulnerable group of children will receive the right services and become Canadian citizens. It actually tears down the barriers that we spoke about. Thank you.

**Mr. Hamilton:** Thank you, senator. That's a great question. One issue that could be added to this bill is provisions for the children themselves to be involved in this decision or at least be informed of it. It may seem like an obvious component of this type of process, but — as we see in the stories of survivors of the child welfare system who are well into adulthood before they are told that they are not Canadian citizens, as they had previously thought — it is deeply symptomatic of a culture in which the informed opinion of children receives little consideration.

To your previous question from the previous panel concerning the issue of children who may lose citizenship of another country to receive Canadian citizenship automatically, the option of asking them is always there. To Mr. Brouwer's point, ensuring that they have the information necessary to make an informed decision would be a tremendous addition to the bill under consideration.

**Senator Bernard:** Thank you all for your testimony today. I have two questions. Hopefully, I will be able to get them both in.

First, the Child Welfare Immigration Centre of Excellence is servicing all of Ontario. I'm not aware of a similar organization in any other province or territory. I'm assuming there aren't any. If this bill were to pass, is that something that you think would be useful for Canada to consider? I will put this in a broader context because my other question is really about aging out of care. I am wondering if your organization began to do this work to develop this expertise because of the issues around aging out of care.

During COVID, we saw many provinces making changes regarding aging out of care. There are no national standards around aging out of care. Could you speak to how those are connected, if they informed your work and how that may be relevant if this bill is passed?

actuellement exclus. Il entend inclure les personnes les plus vulnérables qui ne sont peut-être pas déjà visées. Je pense qu'il est assez complet dans sa portée.

J'invite mes collègues à répondre également.

**Mme Okai :** Merci, Danielle. Le projet de loi S-235 vise à éliminer les obstacles dont nous avons parlé. S'il est adopté, je pense que les enfants faisant partie du groupe vulnérable recevront les bons services et deviendront des citoyens canadiens. En fait, le projet de loi supprime les obstacles dont nous avons parlé. Merci.

**M. Hamilton :** Merci, sénateur. C'est une excellente question. Ce qui pourrait être ajouté dans le projet de loi, ce sont des dispositions permettant aux enfants eux-mêmes de prendre part à cette décision ou, du moins, d'en être informés. Cela peut sembler un élément évident de ce type de processus, mais, comme il ressort des récits de survivants du système de protection de l'enfance, qui sont bien avancés dans l'âge adulte lorsqu'on leur apprend qu'ils ne sont pas des citoyens canadiens, contrairement à ce qu'ils pensaient, c'est profondément symptomatique d'une culture dans laquelle l'opinion éclairée des enfants est peu prise en compte.

Au sujet de la question posée par le groupe de témoins précédent à propos des enfants qui pourraient perdre la citoyenneté d'un autre pays afin de recevoir automatiquement la citoyenneté canadienne, l'option de leur demander est toujours présente. Pour revenir à ce que disait Me Brouwer, le fait de s'assurer qu'ils disposent de l'information nécessaire à une prise de décision éclairée serait un ajout formidable au projet de loi à l'étude.

**La sénatrice Bernard :** Je vous remercie tous de votre témoignage d'aujourd'hui. J'ai deux questions. J'espère pouvoir les poser toutes les deux.

Tout d'abord, le Centre d'excellence en matière d'immigration pour la protection de l'enfance dessert l'ensemble de l'Ontario. Je ne sais pas s'il existe une organisation semblable dans une autre province ou un autre territoire. Je suppose que non. Si le projet de loi était adopté, pensez-vous qu'il serait utile que le Canada envisage cette solution? Je vais situer la question dans un contexte plus large, parce que mon autre question porte sur le fait de cesser d'être pris en charge. Je me demande si votre organisation a commencé à faire ce travail, à développer cette expertise, à cause des enjeux liés au fait de cesser d'être pris en charge.

Pendant la pandémie de COVID-19, de nombreuses provinces ont apporté des changements concernant le fait de cesser d'être pris en charge. Il n'existe pas de normes nationales à ce sujet. Pourriez-vous nous dire en quoi ces changements sont liés, s'ils ont éclairé votre travail et en quoi cela pourrait être pertinent si le projet de loi est adopté?

**Ms. Moellenkamp:** I can start with that. Absolutely, if we were able to have a national organization. I shared that when we brought senior leaders together from across Canada in 2020. That was their request — namely, that if there were funding, why couldn't CWICE do this across Canada? We have done work with other government bodies who have asked us to consult and support other provinces as well because of the expertise that we have learned. I think it is something that we could share and that would help with both consistency and implementation.

To your question about national standards around children aging out of care, I would love to see that in terms of addressing issues around identity, education, health — all of the areas where we know our children and youth, when they leave us, are not doing as well as children and youth in the general population. So, how do we make those changes?

In Ontario, we recently made changes to that. We are now supporting children and youth up to age 23, recognizing that this work to be able to ensure they are connected in Canada and addressing issues gives us a longer period of time to work and spend with them. If we could have some consistency around that and some consistent investments across provinces, then I think we would see changes nationally for our children and youth.

**Ms. Okai:** I want to add, with respect to the first part of the question, that the Child Welfare Immigration Centre of Excellence, or CWICE, is already being tapped into by other provinces in terms of training. It is becoming national, though we are going slowly. About four provinces are already receiving training from us, child welfare professionals. If this bill is passed, we hope that this can go national.

**Senator Bernard:** We are all wondering which provinces.

**Ms. Ungara:** That would apply to Ontario, Nova Scotia, Saskatchewan and, most recently, Manitoba.

**The Chair:** We have senators from all provinces and territories here.

**Ms. Ungara:** I forgot to mention P.E.I.; I'm sorry.

**The Chair:** Maybe there is some backdoor advocacy that we can do.

**Mme Moellenkamp :** Je peux commencer. Absolument, si nous pouvions avoir une organisation nationale. J'ai fait part de cette question lorsque nous avons réuni de hauts dirigeants de partout au Canada en 2020. C'est ce qu'ils ont demandé, à savoir que, s'il y avait du financement, pourquoi le CWICE ne pourrait-il pas faire cela à l'échelle du Canada? Nous avons travaillé avec d'autres organismes gouvernementaux qui nous ont demandé de tenir des consultations et de soutenir d'autres provinces également en raison de l'expertise que nous avons acquise. Je pense que c'est quelque chose que nous pourrions partager et qui contribuerait à la fois à l'uniformité et à la mise en œuvre.

Pour répondre à votre question sur les normes nationales concernant les enfants qui atteignent l'âge de cesser d'être pris en charge, c'est quelque chose que j'aimerais beaucoup voir, pour ce qui est de régler les problèmes liés à l'identité, à l'éducation, à la santé... tous les domaines où, nous le savons, nos enfants et nos jeunes, lorsqu'ils nous quittent, ne réussissent pas aussi bien que les enfants et les jeunes de la population en général. Alors, comment pouvons-nous apporter ces changements?

En Ontario, nous avons récemment apporté des changements. Nous aidons maintenant les enfants et les jeunes jusqu'à l'âge de 23 ans, en sachant que ce travail nous permet de nous assurer qu'ils ont des liens au Canada et de régler des problèmes, ce qui nous donne plus de temps pour travailler et passer du temps avec eux. Si nous pouvions avoir une certaine uniformité à cet égard et des investissements uniformes d'une province à l'autre, je pense que nous verrions des changements à l'échelle nationale pour nos enfants et nos jeunes.

**Mme Okai :** J'aimerais ajouter, concernant la première partie de la question, que le Centre d'excellence en matière d'immigration pour la protection de l'enfance, ou le CWICE, est déjà utilisé par d'autres provinces pour de la formation. Il devient national, mais nous avançons lentement. Environ quatre provinces reçoivent déjà de la formation de notre part, des professionnels de la protection de l'enfance. Si le projet de loi est adopté, nous espérons que cette formation pourra être étendue à l'ensemble du pays.

**La sénatrice Bernard :** Nous nous demandons tous quelles provinces.

**Mme Ungara :** Il s'agit de l'Ontario, de la Nouvelle-Écosse, de la Saskatchewan et, plus récemment, du Manitoba.

**La présidente :** Nous avons ici des sénateurs de toutes les provinces et de tous les territoires.

**Mme Ungara :** J'ai oublié de mentionner l'Île-du-Prince-Édouard; je suis désolée.

**La présidente :** Il y a peut-être des moyens détournés que nous pouvons utiliser pour défendre nos intérêts.

Let me ask all our witnesses — just one answer each, please — this: Ontario and other provinces in Canada have a children's ombudsman who has a particular role investigating complaints and issues that may be systemic in the system. Has the children's ombudsman of any province put out a report on this particular feature of misgovernance, if I may call it that?

**Ms. Moellenkamp:** I haven't seen it, in terms of attention to this issue. However, we've worked collaboratively with our former provincial advocate on these issues to address some of these challenges. When we were developing CWICE, they were part of the process. But, as we've heard, there may be some data challenges in those pieces and, frankly, a lack of awareness around how this intersects with the child welfare system.

When you don't understand the impacts and the barriers facing children and youth, I don't think that there is that larger system response around how we hold systems and provinces accountable around this.

**The Chair:** We are dealing with a typically Canadian problem. We are talking about services for children, which are provincial. We are talking about a national responsibility. We are talking about money and power. Hopefully, we will be able to reflect all your wisdom when we report to the chamber on this bill.

**Senator Petitclerc:** I have a simple question. I am trying to get a full picture. Am I correct in assuming that the child welfare families, if they don't have support from a centre or something, don't have a responsibility or incentive — or any encouragement — to embark on a process of obtaining citizenship? To put it simply, is it that they don't know or that it's not their job?

**Ms. Mukai:** It's not a question of them not knowing what their responsibility is as a potential Canadian citizen. It's a question of them not being able to access services, understand the forms — some of them — or even have a computer to fill out an application. They don't have the money to pay the \$630 required because a youth who is living in a bus shelter is unable to obtain \$630. A person who is going from shelter to couch or couch to shelter will lose their documents; that's another issue. They lose everything, and now they have nothing. They don't even know where to start the thread.

Some of them, luckily, have been fortunate enough to contact their old case worker, even though years have passed, and the case worker puts the person in touch with CWICE.

Permettez-moi de poser la question suivante à tous nos témoins — une seule réponse par personne, s'il vous plaît — : l'Ontario et d'autres provinces du Canada ont un ombudsman des enfants qui tient le rôle particulier d'enquêter sur les plaintes et les problèmes qui peuvent être systémiques dans le système. Est-ce que l'ombudsman des enfants d'une province a publié un rapport sur cet aspect particulier de la mauvaise gouvernance, si je peux m'exprimer ainsi?

**Mme Moellenkamp :** Je n'ai pas vu cela, en ce qui concerne l'attention portée à cette question. Cependant, nous avons travaillé en collaboration avec notre ancien intervenant provincial sur ces questions afin de relever certains de ces défis. Lorsque nous avons mis sur pied le CWICE, ils ont fait partie du processus. Mais, comme nous l'avons entendu, il se peut qu'il y ait des problèmes de données dans ces éléments et, franchement, un manque de sensibilisation quant à la façon dont cela recoupe le système de protection de l'enfance.

Lorsqu'on ne comprend pas les répercussions et les obstacles auxquels font face les enfants et les jeunes, je ne pense pas qu'il y ait une réponse systémique plus large quant à la façon dont nous tenons les systèmes et les provinces responsables à cet égard.

**La présidente :** Il s'agit d'un problème typiquement canadien. On parle de services aux enfants, qui sont de compétence provinciale. On parle de responsabilité nationale. On parle d'argent et de pouvoir. J'espère que nous serons en mesure de refléter toute votre sagesse lorsque nous ferons rapport au Sénat sur ce projet de loi.

**La sénatrice Petitclerc :** J'ai une question simple. J'essaie d'avoir une vue d'ensemble. Ai-je raison de supposer que, si les familles des services de protection de l'enfance n'ont pas le soutien d'un centre ou autre, elles n'ont pas la responsabilité ou la motivation de s'engager dans un processus d'obtention de la citoyenneté, ou ne sont pas encouragées à le faire? Autrement dit, est-ce parce qu'elles ne sont pas au courant, ou parce que ce n'est pas leur rôle?

**Mme Mukai :** La question n'est pas de savoir si ces jeunes sont au courant de leur responsabilité en tant que citoyens canadiens potentiels. Le problème est qu'ils sont incapables d'accéder aux services, de comprendre les formulaires — certains d'entre eux — ou même d'avoir un ordinateur pour remplir une demande. Ils n'ont pas l'argent pour payer les 630 \$ nécessaires, car un jeune qui vit dans un autobus est incapable de se procurer 630 \$. Une personne qui passe d'un refuge à un divan ou d'un divan à un refuge perdra ses documents; c'est un autre problème. Ils perdent tout, et ils n'ont plus rien. Ils ne savent même pas par où commencer.

Heureusement, certains d'entre eux ont eu la chance de communiquer avec leur ancien travailleur social, même si des années se sont écoulées, et ce dernier met la personne en contact avec le CWICE.

**Senator Petitsclerc:** Thank you.

**Ms. Okai:** In terms of child welfare professionals, historically, child welfare had nothing to do with immigration. That's why they don't even look at that in an assessment. Now we are saying they need to do a holistic assessment. If a child is coming into care, they ask for documentation. They see if they are not a citizen. If they are taking care of their emotional and physical needs, immigration needs to be part of it. That's the education and part of the training that we are offering to child welfare professionals.

Now they are beginning to turn their minds to it, and they are reaching out to CWICE for help and support with the services.

**Senator Petitsclerc:** Thank you.

**The Chair:** Mr. Hamilton, I have a question for you. This must not just be a problem that Canada faces. Immigrant minors or migrant minors must face challenges in Germany, Sweden and, of course, the United States. Is any other jurisdiction that you know of addressing this challenge in the way we are or in other ways?

**Mr. Hamilton:** I would say, senator, that the previous conversation really struck on the Canadian challenge here, which is that child welfare is often administrated at the provincial or territorial level, and we are looking at immigration at the federal level.

In other jurisdictions, there is a more streamlined integration of child welfare and immigration in government departments, not to mention the Children's Aid Society structure that we have here in Ontario, which further decentralizes it.

To answer your question, for better or worse, it is streamlined. To your previous point about striving for national standards or establishing CWICE in every jurisdiction, that is beyond the scope of this particular bill, but this is where a federal commissioner or ombudsperson for children would really come in handy. That office could act as a sort of central clearing house for these issues, particularly as they pertain to federal jurisdiction over immigration, et cetera, but also for establishing consistent standards. In the child rights world, the lack of standards across provinces and territories is a well-documented concern when it comes to Canada's implementation of the convention.

**The Chair:** Thank you. I think we've heard arguments in the chamber about the establishment of a federal ombudsman for children.

**La sénatrice Petitsclerc :** Merci.

**Mme Okai :** En ce qui concerne les professionnels de la protection de l'enfance, historiquement, la protection de l'enfance n'avait rien à voir avec l'immigration. C'est pourquoi ils n'en tiennent même pas compte dans les évaluations. On dit à présent qu'il faut procéder à une évaluation holistique. Si un enfant est pris en charge, ils demandent des documents. Ils voient s'ils ne sont pas citoyens. S'ils s'occupent de leurs besoins émotionnels et physiques, l'immigration doit en faire partie. C'est ce qu'il faut enseigner, et cela fait partie de la formation que nous offrons aux professionnels de la protection de l'enfance.

Maintenant, ils commencent à se pencher sur la question, et ils s'adressent au CWICE pour obtenir de l'aide et du soutien avec les services.

**La sénatrice Petitsclerc :** Merci.

**La présidente :** Monsieur Hamilton, j'ai une question pour vous. Ce ne doit pas être un problème unique au Canada. Les mineurs immigrants ou migrants doivent faire face à des défis en Allemagne, en Suède et, bien sûr, aux États-Unis. À votre connaissance, y a-t-il d'autres pays qui s'attaquent à ce problème de la même façon que nous ou d'autres façons?

**M. Hamilton :** Je dirais, madame la sénatrice, que la discussion précédente a vraiment mis en lumière le problème auquel nous faisons face ici, à savoir que les services de protection de l'enfance sont souvent administrés au palier provincial ou territorial, et que nous examinons la question de l'immigration au palier fédéral.

Dans d'autres pays, l'intégration de la protection de l'enfance et de l'immigration est plus simple dans les ministères, sans parler de la structure de la Société d'aide à l'enfance que nous avons ici en Ontario, qui la décentralise davantage.

Pour répondre à votre question, pour le meilleur ou pour le pire, c'est simplifié. En ce qui concerne ce que vous avez dit au sujet des normes nationales ou de l'établissement du CWICE dans toutes les administrations, cela dépasse la portée du projet de loi, mais c'est là qu'un commissaire fédéral ou un ombudsman pour les enfants serait vraiment utile. Ce bureau pourrait servir de genre de centre d'échanges d'information sur ces questions, surtout en ce qui concerne la compétence fédérale en matière d'immigration, entre autres, mais aussi pour établir des normes uniformes. Dans le domaine des droits de l'enfant, l'absence de normes entre les provinces et les territoires est une préoccupation bien documentée lorsqu'il s'agit de la mise en œuvre de la convention par le Canada.

**La présidente :** Je vous remercie. Je pense que nous avons entendu des arguments à la Chambre à propos de la création d'un poste d'ombudsman fédéral pour les enfants.

**Senator Bernard:** This is a very important question, so I appreciate the opportunity to have it on the record. The previous panel talked about the overrepresentation of Black and brown children who are impacted by these laws and therefore by what we're trying to address. I know that this was one of the issues for the One Vision One Voice project.

I'm not sure if the One Vision One Voice project led to some of your work. I'm not sure if they were able to finish their work. Would some of you like to comment on that question of overrepresentation and issues around racism, and anti-Black racism in particular?

**Ms. Moellenkamp:** I can answer that. One Vision One Voice is still working in Ontario to address overrepresentation. Really, as a system, we are looking at how we address anti-Black racism within our service delivery model and within our structures.

When we talk about racism, it's in multiple systems: the policies, the legislation and all we create. For those of us in child welfare, when we think of overrepresentation and disproportionality, we often see it right from the front door because we're working with multiple systems, from education to police to health care to all of those pieces.

Our work in child welfare involves asking: How do we advocate with those systems? How do we start to change our models to do things differently?

I spoke about some of the programs. I can give you a Peel example where we work with ethnocultural partners to start to address that. We have programs working with our Black community, our South Asian community, our Southeast Asian community, because we need to customize our response. We've done that in Peel, which is a microcosm of many other communities in Canada. It's probably one of the most diverse communities in Canada. We are starting to see how we are addressing that spread out in Ontario.

We've made great strides in terms of returning children and youth home to their communities and not bringing them into care. But we have heard about overrepresentation. We know Black children and youth are 2.2 times more likely to be investigated; Indigenous children are six times more likely. We still have to do that work, and we have to be able to change the system through the structures and the policies, but we also have to do our work in child welfare, and we are continuing to do that. We know it's part of the work we need to continue to do.

**La sénatrice Bernard :** C'est une question très importante, alors je suis heureuse d'avoir l'occasion de la poser. Le groupe de témoins précédent a parlé de la surreprésentation des enfants à la peau noire ou brune parmi ceux qui sont touchés par ces lois et, par conséquent, par ce que nous essayons de régler. Je sais que c'était l'un des enjeux du projet *One Vision One Voice*.

Je ne sais pas si le projet *One Vision One Voice* a mené à une partie de votre travail. Je ne sais pas s'ils ont pu terminer leur travail. Est-ce que certains d'entre vous aimeraient commenter cette question de la surreprésentation et des problèmes liés au racisme, et au racisme envers les Noirs en particulier?

**Mme Moellenkamp :** Je peux répondre. *One Vision One Voice* œuvre toujours en Ontario dans le but de régler les problèmes de surreprésentation. En fait, en tant que système, nous examinons les façons dont nous pouvons lutter contre le racisme envers les Noirs dans le cadre de notre modèle de prestation de services et de nos structures.

Lorsque nous parlons de racisme, c'est dans de multiples systèmes : les politiques, les lois et tout ce que nous créons. Pour ceux d'entre nous qui travaillent dans le domaine de la protection de l'enfance, lorsque nous pensons à la surreprésentation et à la disproportionnalité, nous le constatons souvent de façon directe parce que nous travaillons avec plusieurs systèmes, de l'éducation à la police en passant par les soins de santé, et tous ces éléments.

Notre travail dans le domaine de la protection de l'enfance consiste à nous demander comment défendre ces systèmes. Comment pouvons-nous commencer à changer nos modèles afin de faire les choses différemment?

J'ai parlé de certains programmes. Je peux vous donner l'exemple de Peel, où nous travaillons avec des partenaires ethnoculturels en vue de commencer à nous attaquer à ce problème. Nous avons en place des programmes en collaboration avec notre communauté noire, notre communauté sud-asiatique et notre communauté de l'Asie du Sud-Est, parce que nous devons adapter notre intervention. Nous l'avons fait à Peel, qui est un microcosme de nombreuses autres collectivités du Canada. C'est probablement l'une des collectivités les plus diversifiées au Canada. Nous commençons à voir cette gestion de la diversité s'étendre ailleurs en Ontario.

Nous avons fait de grands progrès pour ce qui est de rapatrier les enfants et les jeunes dans leur collectivité et de ne pas les placer en foyer d'accueil. Nous avons cependant entendu parler de la surreprésentation. Nous savons que les enfants et les jeunes noirs sont 2,2 fois plus susceptibles de faire l'objet d'une enquête; les enfants autochtones sont six fois plus susceptibles de faire l'objet d'une enquête. Nous avons encore ce travail à faire, et il faut que nous puissions changer le système par l'intermédiaire des structures et des politiques, mais nous devons

How is it connected to this? When we think about children or youth in the community and who's approved, who's able to access resources and get those supports, and who faces barriers, we definitely see a disproportionate number of Black and racialized children and youth who are coming to these systems and facing these barriers.

We need to do better. Even though the work of CWICE and One Vision One Voice are not connected, they are very intertwined because the children and youth who are affected are often from similar communities, and we need to do more.

**Mr. Hamilton:** Senator, there is also an issue of pathologizing when it comes to not only which children are in the child welfare system but what future it has in store for them. With regard to the current bill, obviously, the issue has come to be defined by this protective right to not face deportation; however, there are, of course, positive and active rights around securing citizenship as well.

Citizenship is a gateway to many civil rights, including the right to vote and stand for office; to receive certain forms of health care, education and employment; to serve in the country's Armed Forces; and so on.

Children who grow in Canada's child welfare systems deserve to be regarded as human beings, rights holders and prospective Canadians who can grow up to become MPs and senators and other respected members of Canadian society, rather than a marginalized class of children with limited rights who grow up to face criminal convictions and potential deportation.

**The Chair:** That is a wonderful aspiration upon which to close this panel. Thank you very much to all our witnesses.

I want to say one thing to Peel Children's Aid Society. As we've studied this particularly troublesome situation for more than two years, I've always been worried about the lack of accountability and responsibility borne by children's welfare societies as they abrogate their responsibilities to the most vulnerable people in their care. The leadership of Peel Children's Aid Society has restored my faith. Congratulations to you for your leadership. Thank you very much, all of you, for being here.

(The committee adjourned.)

aussi faire notre travail dans le domaine de la protection de l'enfance, et nous continuons de le faire. Nous savons que cela fait partie du travail que nous devons continuer de faire.

Quel est le lien avec la question? Quand on pense aux enfants ou aux jeunes de la collectivité, à ceux qui sont acceptés et qui ont accès aux ressources et reçoivent ce soutien, puis à ceux qui font face à des obstacles, on constate assurément qu'un nombre disproportionné d'enfants et de jeunes noirs et racisés se tournent vers ces systèmes et se heurtent à ces obstacles.

Nous devons faire mieux. Même si le travail du CWICE et de *One Vision One Voice* n'est pas lié, il se recoupe, parce que les enfants et les jeunes qui sont touchés proviennent souvent de collectivités semblables, et nous devons en faire plus.

**M. Hamilton :** Sénatrice, il y a également un problème d'attribution d'un caractère pathologique lorsqu'il s'agit non seulement de savoir quels enfants sont pris en charge par le système de protection de l'enfance, mais aussi de savoir ce que l'avenir leur réserve. En ce qui concerne le projet de loi actuel, il est évident que la question a été définie par ce droit de protection contre l'expulsion; cependant, il existe, bien sûr, des droits positifs et actifs concernant l'obtention de la citoyenneté.

La citoyenneté donne accès à de nombreux droits civils, y compris le droit de voter et de se présenter aux élections; le droit de recevoir certains types de soins de santé et de l'éducation, ainsi que d'occuper un emploi; le droit de servir dans les forces armées du pays, et ainsi de suite.

Les enfants qui grandissent dans les systèmes de protection de l'enfance du Canada méritent d'être considérés comme des êtres humains, des détenteurs de droits et de futurs Canadiens qui peuvent devenir députés, sénateurs et autres membres respectés de la société canadienne, plutôt que comme une catégorie marginalisée d'enfants ayant des droits limités, qui, en grandissant, risquent d'être condamnés au criminel et d'être expulsés.

**La présidente :** Voilà une merveilleuse aspiration sur laquelle mettre fin à la séance. Merci beaucoup à tous nos témoins.

J'aimerais dire une chose à la Société d'aide à l'enfance de Peel. Alors que nous étudions cette situation particulièrement troublante depuis plus de deux ans, j'ai toujours été préoccupée par le manque de reddition de comptes et de responsabilité des sociétés de protection de l'enfance, qui n'assument plus leurs responsabilités à l'égard des personnes les plus vulnérables dont elles ont la charge. Le leadership de la Société d'aide à l'enfance de Peel m'a redonné confiance. Je vous félicite pour votre leadership. Merci beaucoup à vous tous de votre présence.

(La séance est levée.)